

CONSEIL REGIONAL

30 juin et 1er juillet 2016

DELIBERATION

DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET DE L'EXERCICE 2016

Le Conseil régional, convoqué par son Président le 7 juin 2016, s'est réuni en séance plénière le vendredi 1er juillet 2016 au siège de la Région Bretagne, sous la Présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS GIRARD, Vice-Président du Conseil régional.

Étaient présents : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT, Madame Catherine BLEIN, Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD (départ à 15 heures 15), Monsieur Pierre BRETEAU, Madame Gaby CADIOU, Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur Marc COATANEA, Monsieur André CROCQ, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Delphine DAVID, Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Laurence DUFFAUD, Madame Corinne ERHEL, Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame GAUTIER-LE BAIL, Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON, Madame Claire GUINEMER (départ à 14 heures), Monsieur Philippe HERCOUET, Monsieur Bertrand IRAGNE, Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Rolland JOURDAIN, Monsieur Pierre KARLESKIND (départ à 15 heures), Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER , Monsieur Olivier LE BRAS (départ à 15 heures 15), Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (départ à 15 heures 15), Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Marc LE FUR, Madame Gaël LE MEUR, Madame Nicole LE PEIH, Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT, Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Philippe MIAILHES, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN , Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD (départ à 15 heures 15), Monsieur Bertrand PLOUVIER, Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Pierre POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD, Madame Emmanuelle RASSENEUR, Madame Agnès RICHARD, Monsieur Stéphane ROUDAUT, Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON, Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL (départ à 14 heures 20), Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN, Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

Avaient donné pouvoir : Monsieur Eric BERROCHE (pouvoir donné à Madame Gaby CADIOU), Madame Georgette BREARD (pouvoir donné à Gérard LAHELLEC à partir de 15 heures 15), Monsieur Gwenegan BUI (pouvoir donné à Gaël LE MEUR), Monsieur Thierry BURLOT (pouvoir donné à Anne PATAULT), Monsieur Richard FERRAND (pouvoir donné à Marc COATANEA), Madame Claire GUINEMER (pouvoir donné à Bernard MARBOEUF à partir de 14 heures), Madame Kaourintine HULAUD (pouvoir donné à Anne TROALEN), Monsieur Pierre KARLESKIND (pouvoir donné à Isabelle PELLERIN à partir de 15 heures), Monsieur Olivier LE BRAS (pouvoir donné à Karim GHACHEM à partir de 15 heures 15), Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (pouvoir donné à Evelyne JOUNEAUX-PEDRONO à partir de 15 heures 15), Madame Agnès LE BRUN (pouvoir donné à Stéphane ROUDAUT), Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (pouvoir donné à Loïg CHESNAIS-GIRARD), Monsieur Patrick LE FUR (pouvoir donné à Gilles PENNELLE), Monsieur Martin MEYRIER (pouvoir donné à Hervé UTARD), Monsieur Paul MOLAC (pouvoir donné à

REGION BRETAGNE

Madame Mona BRAS), Madame Gaëlle NICOLAS (pouvoir donné à Madame Delphine DAVID), Madame Gaëlle NIQUE (pouvoir donné à Dominique RAMARD), Monsieur Maxime PICARD (pouvoir donné à Gaël LE SAOUT à partir de 15 heures 15), Monsieur David ROBO (pouvoir donné à Madame Christine LE STRAT), Madame Claudia ROUAUX (pouvoir donné à Madame Catherine SAINT-JAMES), Monsieur Sébastien SEMERIL (pouvoir donné à Madame Hind SAOUD à partir de 14 heures 20), Madame Renée THOMAIDIS (pouvoir donné à Emeric SALMON).

Vu le code général des collectivités territoriales;

Vu le règlement budgétaire financier adopté par le Conseil régional ;

Vue la délibération 16_BUDG_01 du Conseil régional en date des 24 et 25 mars 2016 relative à l'adoption du budget primitif 2016 ;

Vue l'ordonnance n°2009-1400 du 17 novembre 2009 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux régions et aux syndicats mixtes de l'article L.5721-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par le Conseil économique, social et environnemental régional lors de sa réunion du 20 juin 2016 ;

Après avoir pris connaissance de l'avis de la commission des finances ;

Vu l'amendement du Président adopté à l'unanimité ;

Et après en avoir délibéré ;

DECIDE

(Les groupes Droite, Centre et Régionalistes et Front National votent contre)

- **d'ARRETER** le montant des autorisations de programme caduques antérieures à l'exercice 2016 à 735 118 063 €, le détail par politique et par programme se situant dans les annexes du cadre budgétaire et comptable présentant le budget selon la nomenclature stratégique de la Région ;

- **d'ARRETER** le montant des autorisations d'engagement caduques antérieures à l'exercice 2016 à 490 362 170 €, le détail par politique et par programme se situant dans les annexes du cadre budgétaire et comptable présentant le budget selon la nomenclature stratégique de la Région ;

- **d'ADOPTER** la décision modificative n°1 au budget de l'exercice 2016 de la Région Bretagne dont la répartition réglementaire par chapitre, y compris mouvements d'ordre et provision pour gestion de dette et de trésorerie, est détaillée dans le cadre budgétaire et comptable pour les crédits de paiement, et telle que présentée en annexe pour les autorisations de programme et les autorisations d'engagement et qui porte le budget 2016 équilibré en dépenses et recettes à 2 167 226 524,72 € en mouvements budgétaires.

Le premier vice-président
du Conseil régional

REÇU LE

- 6 JUIL. 2016

PREFECTURE
D'ILLE-ET-VILAINE

Loïg Chesnais-Girard

ANNEXE

Décision modificative n°1 pour 2016
Vote des AP et AE par chapitre

Chapitre	AP	Chapitre	AE
900		930	840 000 €
901		931	
902		932	4 930 000 €
903		933	
904		934	
905		935	
906		936	
907		937	
908		938	600 000 €
909	13 000 000 €	939	6 000 000 €
950		944	13 290 €
Total	13 000 000 €	Total	12 383 290 €

Décision modificative n°1 au budget 2016

Session de juin-juillet 2016

Sommaire

	Pages
Introduction générale	1 à 8
A - Ressources disponibles	9 à 11
B - Dépenses	13 à 39
II - Pour une économie dynamique au service de filières fortes et créatrice d'un emploi durable	15 à 23
Répartition des crédits	16
<i>Développer la compétitivité des entreprises pour assurer le développement durable de l'emploi</i>	
203 Favoriser la création, le développement et la transmission d'entreprises	17 à 18
204 Accompagner le développement des emplois durables et de qualité par la compétitivité des entreprises	19 à 20
<i>Favoriser le développement durable de l'agriculture et de la production alimentaire</i>	
207 Améliorer la performance des exploitations agricoles et des filières de production alimentaire	21 à 22
<i>Valoriser les atouts maritimes de la Bretagne et favoriser le développement durable des activités liées à la mer</i>	
209 Développer le système portuaire	23 à 24
III - Pour une formation permettant à chacun de construire son propre parcours vers la compétence et l'emploi	25 à 28
Répartition des crédits	26
<i>Promouvoir les initiatives lycéennes pour et par les jeunes et améliorer la vie lycéenne</i>	
302 Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées	27 à 28
Fonds de gestion des crédits européens	29 à 31
Répartition des crédits	30
8000 Subvention globale FEDER 2007-2013	31

Autres dépenses		33 à 39
9011	Développement des conditions de travail et des compétences	34 à 35
9012	Rémunération des personnels et indemnités des membres des assemblées	36 à 37
9023	Mouvements financiers divers	38 à 39

Introduction générale

Cette décision modificative vise principalement à prendre en compte le Prêt Participatif de Développement à destination des très petites entreprises (TPE) en partenariat avec Bpifrance, le plan d'accompagnement de la filière bovine (lait et viande) en Bretagne, ainsi que l'ajustement des dépenses liées au fonctionnement du nouveau dispositif de soutien aux familles pour les manuels scolaires et certaines écritures liées à des mouvements financiers.

Cette décision modificative est aussi l'occasion d'ajuster les recettes à la hausse principalement pour la CVAE et d'inscrire quelques participations extérieures en cofinancement de politiques régionales (culture, coopération). La conjonction d'une dynamique de la CVAE plus importante que prévu en prospective (+2,4% par rapport à 2015) et d'un niveau de réalisation moindre qu'anticipé en 2015 permet l'inscription de dépenses supplémentaires lors de cette décision modificative sans que celle-ci soit de nature à modifier les grands équilibres financiers de la collectivité et la trajectoire financière exigeante que nous nous sommes fixée.

L'impact du projet de décision modificative n°1 au budget de l'exercice 2016 s'élève à 0,65 % des crédits de paiement de l'exercice.

Vous trouverez dans les pages suivantes le détail de cette décision modificative n°1 au budget de l'exercice 2016.

Je vous prie de bien vouloir délibérer sur ces propositions.

Reçu le
05 JUIL. 2016
PREFECTURE
D'ILLE-ET-VILAINE
Le Président
Jean-Yves Le Drian

Tableaux annexés

- ✓ Décomposition des résultats et restes à réaliser de l'exercice 2015
- ✓ Ajustement des prévisions de recettes de 2016
- ✓ Modification des crédits par programme de 2016
- ✓ Équilibre général du projet de DM1 pour 2016

Décision modificative n°1 au budget de 2016

Résultats et restes à réaliser de l'exercice 2015

Montants arrondis en euros

	DEPENSES	RECETTES	DISPONIBLE A REPORTER
Restes à réaliser de l'exercice 2015			
Crédits de paiement d'investissement <i>provision pour gestion de dette et de trésorerie</i>	323 642 908 €	323 642 908 €	
Total des reports	323 642 908 €	Total des reports	323 642 908 €
Résultats de clôture 2015			
Déficit d'investissement	34 676 266 €	Excédent de fonctionnement	77 109 415 €
TOTAL	358 319 174 €	TOTAL	400 752 323 €
			42 433 149 €

Décision modificative n°1 au budget de 2016
Recettes

	Budget primitif 2016	Ajustements DM1	BP+DM1 2016
Crédits globalisés de l'État hors apprentissage			En euros
Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)	310 619 000	541 000	311 160 000
part forfaitaire	203 768 000	503 000	204 271 000
part péréquation	188 082 000	503 000	188 585 000
Enseignement (DRES)	15 686 000		15 686 000
Dotation Générale de Décentralisation	20 958 000		20 958 000
Dotation pour perte de compensations de fiscalité directe locale	21 880 000		21 880 000
Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP)	8 830 000	38 000	8 868 000
Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR)	27 575 000		27 575 000
	27 608 000		27 608 000
Réforme du financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage	122 921 000		122 921 000
Fiscalité issue de frais de gestion de fiscalité directe locale	22 456 000		22 456 000
TICPE formation professionnelle	10 953 000		10 953 000
TICPE primes apprentissage	11 015 000		11 015 000
TICPE aide au recrutement d'apprentis	4 700 000		4 700 000
Taxe d'Apprentissage	67 200 000		67 200 000
part fixe	62 000 000		62 000 000
part péréquation	5 200 000		5 200 000
TICPE taxe d'apprentissage	6 597 000		6 597 000
Fiscalité sans pouvoir de taux	349 080 000	5 248 000	354 328 000
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	154 630 000	5 222 000	159 852 000
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises - part péréquation	1 732 000	-3 000	1 729 000
Imposition Forfaitaire des Entreprises de réseau (IFER)	29 018 000	29 000	29 047 000
TICPE - Tarifs transférés	163 700 000		163 700 000
Loi LRL 2004	154 664 765		154 664 765
Loi MAPTAM 27 janvier 2014	287 887		287 887
Loi formation professionnelle 5 mars 2014	8 747 348		8 747 348
Fiscalité avec pouvoir de taux	184 740 000		184 740 000
TICPE - Modulation régionale	36 020 000		36 020 000
TICPE - Majoration Grenelle	35 720 000		35 720 000
Cartes grises	113 000 000		113 000 000
Permis de conduire			
Autres ressources	77 265 000	1 397 851	78 662 851
Fonds de compensation de la TVA	11 500 000		11 500 000
Participations aux services de restauration et d'hébergement	8 200 000		8 200 000
Remboursement d'avances et produits financiers	8 064 000		8 064 000
Fonds social européen (FSE)	5 800 000		5 800 000
Participation aux travaux dans les cités scolaires	2 248 000		2 248 000
Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels	7 566 000		7 566 000
Participation AGEFIPH au dispositif de formation professionnelle	1 600 000		1 600 000
Recettes domaniales et concessives	1 243 900		1 243 900
Participations aux pôles de compétitivité	1 100 000		1 100 000
Projet UEB Campus Numérique	670 000		670 000
Participation Etat - Plan pour l'emploi	24 114 000		24 114 000
Autres ressources	5 159 100	1 397 851	6 556 951
Total hors emprunt	1 044 625 000	7 186 851	1 051 811 851
Emprunt	258 300 000	-41 000 000	217 300 000
Total hors subvention globale	1 302 925 000	-33 813 149	1 269 111 851
Fonds de gestion des crédits européens	17 675 000		17 675 000
Subvention globale FEDER 2007-2013	7 200 000		7 200 000
Programme opérationnel FEDER-FSE 2014-2020	10 000 000		10 000 000
Mettre en œuvre les fonds européens 2014-2020	475 000		475 000
TOTAL	1 320 600 000	-33 813 149	1 286 786 851

Décision modificative n°1 au budget 2016

Crédits par programme

Montants en euros

	Autorisations de programme		CP d'investissement		CP de fonctionnement		Total des CP	
	BP 2016	DM1 2016	BP 2016	DM1 2016	BP 2016	DM1 2016	BP 2016	DM1 2016
I - Pour un aménagement équilibré, garant de la cohésion, de la performance et de la solidarité territ	490 000				60 511 400		68 129 900	
P.0101 Contractualiser avec les territoires autour denjeux partagés	4 135 000		42 054 900		3 779 000		45 833 900	
P.0102 Observer, anticiper et accompagner les mutations territoriales	220 000		50 000		1 583 500		1 633 500	
P.0103 Soutenir l'aménagement et le développement des usages numériques	270 000		18 406 500		2 256 000		20 662 500	
II - Pour une économie dynamique au service de filières fortes et créatrice d'un emploi durable	66 229 000	13 000 000	61 467 600	6 600 000	80 783 000	2 000 000	55 136 500	135 919 500
<i>Faire émerger l'activité et soutenir l'innovation</i>	<i>5 500 000</i>	<i>28 300 000</i>	<i>3 100 000</i>	<i>3 100 000</i>	<i>25 400 000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>28 500 000</i>	<i>28 500 000</i>
P.0201 Stimuler l'innovation et développer l'économie de la connaissance	5 000 000		13 300 000		2 800 000		12 100 000	
P.0202 Accompagner la structuration des secteurs clés de l'économie bretonne	500 000		15 000 000		300 000		13 300 000	
Développer la compétitivité des entreprises pour assurer le développement durable de l'emploi	24 550 000	12 000 000	16 331 600	2 000 000	25 450 000	2 000 000	16 557 500	42 107 500
P.0203 Favoriser la création, le développement et la transmission d'entreprises	4 850 000		2 000 000		4 950 000		1 645 000	
P.0204 Accompagner le développement des emplois durables et de qualité par la compétitivité des entreprises	19 550 000		10 000 000		19 850 000		2 855 000	
P.0205 Développer l'économie sociale et solidaire, l'innovation sociale et l'égalité	150 000		4 369 000		150 000		4 886 500	
P.0206 Soutenir les acteurs de la structuration de l'économie bretonne et des filières stratégiques			7 257 600		500 000		7 271 000	
Favoriser le développement durable de l'agriculture et de la production alimentaire	17 400 000	1 000 000	12 600 000	6 000 000	9 600 000	9 100 000	18 700 000	18 700 000
P.0207 Améliorer la performance des exploitations agricoles et des filières de production alimentaire	17 400 000	1 000 000	12 600 000	6 000 000	9 600 000	9 100 000	18 700 000	18 700 000
Valoriser les atouts maritimes de la Bretagne et favoriser le développement durable des activités liées à la mer	18 779 000				4 236 000	600 000	42 633 000	46 612 000
P.0208 Développer le secteur des pêches maritimes et de l'aquaculture, contribuer au développement maritime	4 587 000		2 639 000		2 853 000		2 582 000	
P.0209 Développer le système portuaire	14 192 000		1 597 000		39 780 000		1 397 000	
III - Pour une formation permettant à chacun de construire son propre parcours vers la compétence et Assurer la relation formation emploi	121 792 000				388 803 300	5 000 000	383 12 500	519 871 800
P.0301 Assurer la qualité de la relation emploi formation par la connaissance, la concertation et l'orientation			6 794 300		6 428 000		6 428 000	
Promouvoir les initiatives lycéennes pour et par les jeunes et améliorer la vie lycéenne	150 000		7 055 000	5 000 000	7 800 000	5 000 000	7 900 000	5 000 000
P.0302 Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées	150 000		7 055 000	5 000 000	100 000		7 800 000	
Améliorer le cadre bâti des lycées	77 400 000		8 210 000		88 700 000		97 100 000	
P.0303 Adapter le patrimoine bâti à l'accueil des lycéens	30 000 000		43 500 000		19 900 000		43 500 000	
P.0304 Participer aux investissements immobiliers dans les établissements privés	19 900 000		200 000		25 300 000		200 000	
P.0305 Mettre en œuvre une stratégie immobilière de gestion du patrimoine bâti des lycées	27 500 000		8 010 000		500 000		8 200 000	
Améliorer les équipements des lycées	17 250 000		16 950 000		16 950 000		17 450 000	
P.0306 Améliorer les équipements dans les lycées publics	8 400 000		8 100 000		4 100 000		8 100 000	
P.0307 Participer à l'amélioration des équipements pédagogiques dans les établissements privés	4 100 000		4 750 000		480 000		475 000	
P.0308 Développer le numérique éducatif	4 750 000				60 620 000		60 620 000	
Améliorer le fonctionnement des lycées	P.0309 Assurer le fonctionnement des lycées publics				29 900 000		29 900 000	
P.0310 Participer au fonctionnement des établissements privés			30 720 000		30 720 000		30 720 000	
Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur	18 643 000		13 318 000		13 943 500		12 905 000	26 848 500
P.0311 Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur	18 643 000		13 318 000		13 943 500		12 905 000	26 848 500
Favoriser l'apprentissage	7 500 000		78 666 000		8 000 000		81 343 500	89 343 500
P.0312 AdAPTER l'offre et la qualité de formation aux attentes des jeunes et aux besoins des entreprises	7 500 000		48 300 000		8 000 000		48 300 000	
Assurer les formations sanitaires et sociales	51 000	51 000	52 320 000		8 167 800		51 261 000	60 028 800
P.0314 Assurer les formations sanitaires et sociales	51 000		52 320 000		8 167 800		51 861 000	60 028 800

Décision modificative n°1 au budget 2016

Crédits par programme

Montants en euros

Autorisations de programme	BP 2016		DM1 2016		CP de fonctionnement		Total des CP	
	BP 2016	DM1 2016	BP 2016	DM1 2016	BP 2016	DM1 2016	BP 2016	DM1 2016
Développer et améliorer l'offre de formation pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux							146 559 000	
P.0315 Faciliter les projets individuels de formation et de qualification	154 524 000	13 755 000			11 452 000		11 452 000	
P.0316 Proposer une offre de formation qualifiante et adaptée aux dynamiques économiques et territoriales		90 769 000			88 507 000		88 507 000	
P.0317 Améliorer les conditions de vie des stagiaires de la formation professionnelle pour un emploi durable		50 000 000			46 600 000		46 600 000	
Développer les langues de Bretagne		798 000			6 794 000		6 794 000	
P.0318 Développer les langues de Bretagne	121 131 000	798 000	6 796 000	798 000	6 796 000	798 000	7 594 000	7 594 000
IV - Pour une Bretagne de toutes les mobilités							237 248 500	
P.0401 Développer les modes de transports collectifs régionaux et favoriser la mobilité durable	1 910 000	64 060 000	560 000	104 388 500	102 806 000	46 240 000	149 046 000	149 046 000
P.0402 Moderniser les réseaux ferroviaires et routiers structurants	57 071 000	120 000	120 000		86 578 000	86 298 000	86 578 000	86 578 000
P.0403 Moderniser les aéroports à vocation régionale		1 230 000	1 230 000		330 500	1 294 000	1 624 500	1 624 500
V - Pour une région engagée dans la transition écologique		12 600 000			12 250 000		10 448 000	
P.0501 Promouvoir une gestion intégrée de la ressource en eau	11 518 000	7 900 000	5 400 000	5 200 000	5 200 000	4 370 000	9 570 000	9 570 000
P.0502 Préserver et valoriser la biodiversité et les paysages		900 000	3 063 000	900 000	3 063 000	3 015 000	3 963 000	3 963 000
P.0503 Développer une politique énergétique volontariste et une approche circulaire de l'usage des ressources		3 800 000	3 055 000	6 150 000	6 150 000	4 109 500	9 165 000	9 165 000
VI - Pour le rayonnement de la Bretagne et la vitalité culturelle bretonne		24 370 000			40 783 000		26 419 500	
P.0601 Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité des pratiques culturelles	1 235 000	1 235 000	16 150 000	1 235 000	16 150 000	16 150 000	17 385 000	17 385 000
P.0602 Soutenir les industries de la création et le développement de la vie littéraire et cinématographique		3 780 000	4 400 000	3 780 000	4 400 000	4 650 000	8 430 000	8 430 000
P.0603 Développer le sport en région		2 100 000	4 200 000	2 100 000	4 200 000	4 200 000	8 100 000	8 100 000
P.0604 Révéler et valoriser le patrimoine		1 300 000	4 300 000	1 180 000	4 300 000	1 180 000	5 480 000	5 480 000
P.0605 Faire de la Bretagne une destination touristique d'exception		4 060 000	7 785 000	4 060 000	7 785 000	7 995 000	11 945 000	11 945 000
P.0606 Valoriser et moderniser les voies navigables bretonnes		8 625 000	810 000	8 625 000	810 000	810 000	9 435 000	9 435 000
P.0607 Développer les actions européennes et internationales		270 000	1 758 000	270 000	1 758 000	629 500	2 239 000	2 239 000
P.0608 Renforcer l'information aux citoyens et promouvoir l'image et la notoriété de la Bretagne		4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000
Fonds de gestion des crédits européens		800 000			11 300 000		250 000	
P.1110 Programme opérationnel FEDER-FSE 2014-2020			6 500 000	6 500 000	3 500 000	3 500 000	10 000 000	10 000 000
P.1120 Programme de développement rural (FEADER) 2014-2020								
P.1130 Programme FEAMP 2014-2020								
P.1140 Mettre en œuvre les fonds européens 2014-2020								
P.8000 Subvention globale FEDER 2007/2013								
Autres dépenses		5 248 000			18 780 700		54 808 800	
P.9000 Patrimoine et logistique		1 700 000	6 000 000	1 700 000	6 000 000	2 000 000	8 804 000	8 804 000
P.9002 Développer le système d'information en appui des politiques régionales		2 000 000	2 585 000	2 000 000	2 585 000	1 780 000	4 180 000	4 180 000
P.9003 Fonds d'intervention régional		300 000	980 000	300 000	980 000	300 000	1 280 000	1 280 000
P.9010 Equipment des groupes d'élus		83 000	83 000	165 000	165 000	13 800	13 800	13 800
P.9011 Développement des conditions de travail et des compétences		165 000	6 790 700	165 000	6 790 700	783 290	783 290	783 290
P.9012 Rémunération des personnels et indemnités des membres des assemblées						155 734 500	-13 290	-13 290
P.9020 Resources et expertises						1 425 000	1 125 000	1 125 000
P.9020 Évaluation						420 000	120 000	120 000
P.9020 Finances						150 000	150 000	150 000
P.9020 Cotisations						360 000	360 000	360 000
P.9020 Contentieux - Assemblées						265 000	265 000	265 000
P.9020 Documentation						220 000	220 000	220 000
P.9021 Service de la dette						19 000 000	19 000 000	19 000 000
P.9023 Mouvements financiers divers						1 500 000	1 500 000	1 500 000
Total						151 600 500	12 383 290	13 000 000
						531 622 600	1 320 600 000	8 620 000
						804 999 500	2 250 000	6 370 000

Décision modificative n°1 au budget de 2016
Équilibre général
Montants arrondis en euros

Dépenses

Recettes

Autorisations de programme et d'engagement sur dépenses d'intervention

	BP	DM1	Total
AP antérieures caduques AP 2016	351 860 000	735 118 063 13 000 000	735 118 063 364 860 000
AE antérieures caduques AE 2016	531 622 600	490 362 170 12 383 290	490 362 170 544 005 890

Crédits de paiement 2016

	BP	DM1	Total
Section d'investissement <i>dont dépenses d'intervention</i>	515 600 500 449 491 700	2 250 000 2 000 000	517 850 500 451 491 700
Section de fonctionnement <i>dont dépenses d'intervention</i>	804 999 500 601 890 000	6 370 000 5 600 000	811 369 500 607 490 000
TOTAL DEPENSES	1 320 600 000	8 620 000	1 329 220 000

RESULTATS REPORTES	358 319 174	358 319 174	RESULTATS REPORTES	400 752 323	400 752 323
<i>crédits de paiement</i>		323 642 908	- <i>dont Recettes reportées</i>	323 642 908	323 642 908
			- <i>dont excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068)</i>	77 109 415	77 109 415
<i>dont résultat d'investissement</i>		34 676 266	- <i>dont résultat de fonctionnement reporté</i>		

Provision pour gestion de dette et de trésorerie (compl.)

	BP	DM1	Total
Crédits globalisés de l'Etat hors appréciation	310 619 000	541 000	311 160 000
Réforme du financement de la format	122 921 000		122 921 000
Fiscalité sans pouvoir de taux	349 080 000	5 248 000	354 328 000
Fiscalité avec pouvoir de taux	184 740 000		184 740 000
Autres ressources	77 265 000	1 397 851	78 662 851
Emprunt	258 300 000	-41 000 000	217 300 000
Fonds de gestion des crédits européens	17 675 000		17 675 000
TOTAL RECEITES	1 320 600 000	-33 813 149	1 286 786 851

	BP	DM1	Total
Crédits globalisés de l'Etat hors appréciation	310 619 000	541 000	311 160 000
Réforme du financement de la format	122 921 000		122 921 000
Fiscalité sans pouvoir de taux	349 080 000	5 248 000	354 328 000
Fiscalité avec pouvoir de taux	184 740 000		184 740 000
Autres ressources	77 265 000	1 397 851	78 662 851
Emprunt	258 300 000	-41 000 000	217 300 000
Fonds de gestion des crédits européens	17 675 000		17 675 000
TOTAL RECEITES	1 320 600 000	-33 813 149	1 286 786 851

Provision pour gestion de dette et de trésorerie (compl.)

160 000 000

	TOTAL GENERAL	1 320 600 000	526 939 174	1 847 539 174

A - Ressources disponibles

Ressources disponibles

Les ressources disponibles pour financer le projet de décision modificative n°1 au budget de l'exercice 2016 sont composées, d'une part, de la reprise des résultats de l'exercice 2015, d'autre part, des ajustements des prévisions d'inscriptions de recettes du budget 2016.

Dans ce cadre, l'autorisation d'emprunt votée au budget est revue à la baisse. La révision à la hausse des recettes et l'affectation du résultat permettent à la fois de financer des dépenses supplémentaires et d'ajuster l'autofinancement prévisionnel de la collectivité.

I. La reprise des résultats de l'exercice 2015

L'établissement du compte administratif de l'exercice 2015 permet d'établir le montant du solde de clôture des sections de fonctionnement et d'investissement du budget régional, ainsi que le montant des restes à réaliser de l'exercice, correspondant aux dépenses d'investissement engagées comptablement en 2015, en dépense et en recette, trouvant leur réalisation au cours des exercices ultérieurs.

I.1. L'excédent disponible sur la gestion 2015

Il est ainsi constaté pour l'année 2015 un excédent de fonctionnement de 77,109 millions d'euros et un déficit d'investissement de 34,676 millions d'euros.

L'excédent global de clôture de l'exercice 2015 s'élève ainsi à **42,433 millions d'euros** ; il était de 22,120 M€ en 2014.

I.2. Les restes à réaliser de l'exercice 2015

Par ailleurs les restes à réaliser, équilibrés en dépense et en recette, s'élèvent à 323,643 millions d'euros ; ils correspondent à la provision pour gestion de dette et de trésorerie.

Conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M 71 applicable aux régions, l'excédent de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture du déficit d'investissement ainsi qu'au solde des restes à réaliser en investissement.

Dans ce cadre, je vous propose d'affecter l'excédent de fonctionnement 2015 en totalité aux excédents de fonctionnement capitalisés, de manière à couvrir le financement de la section d'investissement y compris les propositions contenues dans le projet de décision modificative n°1.

II. L'ajustement des prévisions inscrites au budget primitif

Ces ajustements résultent d'informations nouvelles relatives aux recettes d'intervention (+1,4 millions d'euros) ainsi que des notifications de l'Etat concernant les montants définitifs de fiscalité et de dotation attribués à la Région pour l'année 2016 (+5,789 millions d'euros). Ils intègrent par ailleurs une diminution de l'autorisation d'emprunt (- 41 M€). Au total ces ajustements s'élèvent à **- 33,8 M€**.

II.1. Crédits globalisés de l'Etat : + 541 000 €

La part forfaitaire de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) attribuée à la Région Bretagne pour 2016 a été notifiée pour un montant de 188,584 millions d'euros, soit 503 000€ de plus que le montant prévu au budget primitif ; la baisse effective de celle-ci est donc de - 20,3 millions d'euros (-20,8 en 2015), soit -9,7 % par rapport à 2015.

La dotation pour perte de compensation fiscale est ajustée à hauteur de + 38 000€.

II.2. Fiscalité sans pouvoir de taux : + 5,248 M€

Suite aux notifications du montant définitif de fiscalité par les services de l'État, le montant définitif de CVAE reversé à la Région Bretagne pour 2016, incluant la part péréquation, s'établit à 161,581 millions d'euros, soit 5,219 millions supplémentaires par rapport aux premières notifications adressées en novembre 2015. Hors péréquation, l'évolution en Bretagne du produit de CVAE par rapport à 2015 est de +2,4%.

29 000 euros sont également inscrits en recette complémentaire au titre de l'IFER.

II.3. Autres ressources : +1,398 M€

Par ailleurs les autres recettes ajustées, pour un montant global de + 1 397 850 millions d'euros, concernent :

- un financement de l'Agence Française pour le Développement (AFD) à hauteur de 540 000€ au titre du financement de projets de développement en partenariat avec la Région Centre du Burkina Faso;
- l'inscription d'un complément de 65 000 € par rapport au budget, dans le cadre de la convention de délégation de compétence confiée par la DRAC à la Région depuis le 1er janvier 2016 dans les secteurs du livre, du cinéma et du patrimoine culturel immatériel, correspondant à la participation de l'Etat aux frais de fonctionnement de la Région;
- 770 000€ correspondant aux participations des agents sur les chèques vacances ;
- des reversements et trop perçus divers versés à la Région depuis le début de l'année, pour 22 851€.

II.4. L'emprunt

Compte-tenu de ces inscriptions, il est proposé minorer l'autorisation d'emprunt de 41 M €.

*
**

Je vous serais obligé de bien vouloir vous prononcer sur l'ensemble de ces propositions qui peuvent se résumer comme suit :

Résultats à reporter de 2015	42 433 149 €
Ajustements des prévisions du budget 2016	-33 813 149 €

Au total, les ajustements des prévisions de recettes du budget qui vous sont proposés s'élèvent à 8,620 M €.



REÇU
05 JUIL. 2016
PREFECTURE
D'ILLE-ET-VILAINE

Le Président,

Jean-Yves LE DRIAN

B - Dépenses

II.

Pour une économie dynamique au service de filières fortes et créatrice d'un emploi durable

La répartition des crédits

Autorisations d'engagement et de programme

	AE 938	939	Total	AP 908	909	Total
Développer la compétitivité des entreprises pour assurer le développement durable de l'emploi						
P.0203 Favoriser la création, le développement et la transmission d'entreprises					2 000 000	2 000 000
P.0204 Accompagner le développement des emplois durables et de qualité par la compétitivité des entreprises					10 000 000	10 000 000
Favoriser le développement durable de l'agriculture et de la production alimentaire						
P.0207 Améliorer la performance des exploitations agricoles et des filières de production alimentaire	6 000 000		6 000 000		1 000 000	1 000 000
Valoriser les atouts maritimes de la Bretagne et favoriser le développement durable des activités liées à la mer						
P.0209 Développer le système portuaire	600 000		600 000			
Total	600 000	6 000 000	6 600 000		13 000 000	13 000 000

Crédits de paiement - fonctionnement et investissement

	CPF 938	939	Total	CPI 908	909	Total
Développer la compétitivité des entreprises pour assurer le développement durable de l'emploi						
P.0203 Favoriser la création, le développement et la transmission d'entreprises					2 000 000	2 000 000
Valoriser les atouts maritimes de la Bretagne et favoriser le développement durable des activités liées à la mer						
P.0209 Développer le système portuaire	600 000		600 000			
Total	600 000		600 000		2 000 000	2 000 000

Programme 203 > Favoriser la création, le développement et la transmission d'entreprises

> Rappel des objectifs

La création d'entreprises, le soutien à leur développement, et la transmission d'entreprises sont des priorités du Conseil régional avec pour objectif la création d'emplois durables. Privilégiant les dispositifs et outils à fort effet levier, vertueux pour les finances publiques, attachant une importance majeure à ce que l'accompagnement des porteurs de projets soit réalisé de façon équitable en tous lieux du territoire breton, elle veillera tout particulièrement à l'articulation et aux synergies avec l'échelon des EPCI, récemment renforcé dans son rôle en faveur de l'économie par la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République).

	DM1 2016
AP	2 000 000 €
AE	- €
Total	2 000 000 €
CPI	2 000 000 €
CPF	- €
Total	2 000 000 €

L'année 2016 sera marquée notamment par :

- l'adaptation et le développement des outils dans le but d'apporter des réponses adaptées aux besoins des entreprises ;
- le renforcement des dotations des fonds et outils qui font la preuve de leur efficience ;
- la préparation du transfert de l'Etat à la Région de la compétence d'accompagnement des publics éloignés de l'emploi vers la création de leur entreprise ;
- la nécessité d'accompagner les chefs d'entreprises bretons vers la transmission de leur entreprise.

Le programme s'articule autour des objectifs suivants :

I. Impulser un environnement favorable à la création de nouvelles activités et à la reprise d'entreprises sur l'ensemble du territoire breton

- I.1 Contribuer à la dynamique entrepreneuriale sur l'ensemble du territoire
- I.2 Contribuer à la structuration d'une offre de services de qualité à destination des créateurs/repreneurs, par le soutien aux structures actives dans l'accueil et l'accompagnement

II. Améliorer la structure financière des entreprises PME grâce aux outils d'ingénierie financière

- II.1 Soutenir le développement des PME en intervenant en fonds propres
- II.2 Renforcer l'apport personnel des porteurs de projets par les dispositifs de prêts d'honneur
- II.3 Soutenir le développement des PME en facilitant l'accès aux financements privés, sous forme de garanties

> Modifications proposées

> Actions

II. Améliorer la structure financière des entreprises PME grâce aux outils d'ingénierie financière

La loi NOTRe a renforcé le rôle de chef de file des régions en matière de développement économique mais elle a aussi comme effet direct d'induire l'arrêt des interventions des Départements en faveur des entreprises sous forme d'aides directes.

Légitimement la question s'est donc posée pour la Région de cerner si ce retrait déstabilisait ou non la chaîne de l'accompagnement public sur chacun des publics soutenus (TPE/PME/ETI...) ou des moments de la vie de l'entreprise (création, innovation, international...).

Un travail en ce sens a été initié. Il n'est pas encore achevé. Néanmoins un constat est rapidement apparu, une partie importante des soutiens départementaux était focalisée sur les TPE du commerce et de l'artisanat, faisant de ce segment celui où la part de l'intervention régionale était globalement la plus faible en pourcentage du soutien public global.

Or, cette typologie d'entreprises contribue largement à l'équilibre territorial de la Bretagne et est de plus une source importante d'emplois. Au vu des enjeux évoqués ci-dessus il a été décidé de mobiliser des moyens dédiés pour ne pas pénaliser la dynamique portée par les acteurs majeurs que sont pour l'économie bretonne les TPE.

Un plan spécifique en leur faveur qui fait l'objet d'un bordereau dédié à la présente session doit permettre de soutenir les TPE pour les enjeux importants que sont pour elles : leur création, leur développement, leur capacité à innover et leur transmission...

Des réponses adaptées à leur besoin ont été construites. La première est la mise en place d'un Prêt Participatif de Développement partenarial avec Bpifrance adapté aux spécificités des TPE en termes de montant, de projets à financer et de modalités de fonctionnement. Ce dispositif, particulièrement vertueux par l'effet-levier qu'il génère et sa réactivité, nécessite une dotation complémentaire de 2 millions d'€ pour pouvoir soutenir plusieurs dizaines de projets par an.

> Propositions budgétaires

Le besoin d'autorisation de programme complémentaire est de 2 000 000 €.

Le besoin de crédit de paiement d'investissement complémentaire est de 2 000 000 €.

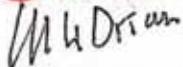
> Projet de délibération

Je vous propose sur le programme 203 « Favoriser la création, le développement et la transmission d'entreprises » :

- > d'abonder de 2 000 000 € l'autorisation de programme de 4 850 000 € ouverte au budget ;
- > d'inscrire un crédit de paiement d'investissement complémentaire de 2 000 000 € au budget.

La ventilation des crédits par chapitre budgétaire figure en introduction du rapport.

*Reçu le
05 JUIL. 2015*

Le President,

Jean-Yves LE DRIAN

Programme 204 > Accompagner le développement des emplois durables et de qualité par la compétitivité des entreprises

> Rappel des objectifs

La compétitivité des entreprises passe notamment par leur capacité à identifier les marchés porteurs et à y répondre, et souvent corrélativement par les renforcements de la compétitivité de leur outil industriel.

Cette démarche se traduit classiquement par une optimisation de l'organisation industrielle et des investissements productifs conséquents.

	DM1 2016
AP	10 000 000 €
AE	- €
Total	10 000 000 €
CPI	- €
CPF	- €
Total	- €

Le programme s'articule autour des trois axes suivants :

I Soutenir les entreprises dans leur développement international

- I.1 Encourager et organiser la présence de PME sur les manifestations internationales
- I.2 Soutenir les investissements et la prospection des marchés export
- I.3 Encourager la structuration des ressources humaines dans l'entreprise pour développer l'international

II Accompagner la compétitivité des entreprises industrielles en faveur de l'emploi durable et de qualité

- II.1 Soutenir les actions collectives permettant la mise en réseaux et la diffusion des bonnes pratiques
- II.2 Accompagner les entreprises dans l'amélioration de leurs performances internes

III Accompagner la dynamique des territoires

- II.1 Contribuer à accompagner les artisans et commerçants des zones rurales
- II.2 Accompagner les mutations économiques

> Modifications proposées

II. Accompagner la compétitivité des entreprises industrielles en faveur de l'emploi durable et de qualité

II.2. Accompagner les entreprises dans l'amélioration de leurs performances internes

Le budget prévisionnel 2016 a été construit sur la base d'un soutien renforcé aux entreprises, mais hors mobilisation exceptionnelle au bénéfice de projets atypiques par leur ampleur. Deux entreprises majeures du territoire ont récemment annoncé des plans de modernisation de leurs équipements.

Vue l'importance stratégique du groupe d'Aucy qui est un acteur majeur de l'agriculture et de l'agroalimentaire breton, il est apparu fondamental de mobiliser les outils régionaux au service de sa nouvelle dynamique.

Avec ses 9 000 producteurs, 5 000 salariés et 22 sites de production, il est un maillon structurant de plusieurs filières stratégiques alimentaires de la Bretagne.

La Région a donc acté dans le cadre d'un plan de financement global, associant les banques, un soutien notamment sous forme d'avance remboursable.

L'attribution d'un nouveau véhicule à l'usine PSA La Janais a été annoncée par Carlos Tavarès, Président de PSA, le 20 juin, ainsi qu'un investissement de 100 M€ pour moderniser l'usine. La Région Bretagne souhaite également mobiliser ses outils pour participer à la modernisation du site industriel : les modalités de participation de la Région seront précisées lors d'une prochaine commission permanente.

Afin que ces accompagnements exceptionnels dont l'ampleur ne pouvait être estimée au moment de l'adoption du budget primitif ne se fassent pas aux dépens de la capacité à soutenir d'autres projets, il vous est proposé l'inscription d'une enveloppe supplémentaire en investissement d'un montant de dix millions d'euros.

> Propositions budgétaires

II. Accompagner la compétitivité des entreprises industrielles en faveur de l'emploi durable et de qualité

II.2. Accompagner les entreprises dans l'amélioration de leurs performances internes

Le besoin d'autorisation de programme complémentaire est de 10 000 000 €.

> Projet de délibération

Je vous propose sur le programme 204 « Accompagner la compétitivité des entreprises industrielles en faveur de l'emploi durable et de qualité » :

- > d'abonder de 10 000 000 € l'autorisation de programme de 10 550 000 € ouverte au budget.

REÇU LE
05 JUIL. 2016
PREFECTURE
D'ILLE-ET-VILAINE
Le Président,
J.Yves Le Drian
Jean-Yves LE DRIAN

Programme 207 > Améliorer la performance des exploitations agricoles et des filières de production alimentaire

> Rappel des objectifs

L'instabilité des marchés agricoles n'a cessé de croître ces dernières années. L'agriculture est désormais complètement intégrée dans la mondialisation. La crise concerne bon nombre de filières (porcs, bovins viande et lait). Pour autant, la Région est convaincue que l'agriculture reste un secteur d'activité prioritaire pour son avenir économique et engage des actions structurelles pour accompagner le renouvellement des générations, la modernisation des outils de production, le développement de la valeur ajoutée dans l'ensemble des maillons de la filière. La Région va aussi poursuivre sa mobilisation pour une agriculture écologiquement performante, autonome et économe en énergie. Les fonds européens sont mobilisés à cet effet.

	DM1 2016
AP	1 000 000 €
AE	6 000 000 €
Total	7 000 000 €
CPI	- €
CPF	- €
Total	- €

Le programme s'articule autour des objectifs suivants :

I. Renouveler les générations dans l'agriculture

- I.1 Favoriser la création, la transmission et la reprise des exploitations
- I.2 Sécuriser et consolider les projets d'installation
- I.3 Amplifier l'accompagnement des porteurs de projets

II. Développer la compétitivité des outils de production agricoles et forestiers

- II.1 Moderniser les outils de production agricole et adapter les systèmes de production
- II.2 Accompagner les économies d'énergie dans les exploitations agricoles
- II.3 Soutenir la compétitivité de la filière bois

III. Développer les démarches qualité et la valeur ajoutée dans les exploitations agricoles

- III.1 Soutenir les filières de production de qualité et l'agriculture biologique
- III.2 Développer les circuits courts, les activités et les filières de diversification

IV. Participer à l'amélioration et à la maîtrise des pratiques agricoles durables et respectueuses de l'environnement

- IV.1 Développer la connaissance sur les techniques et systèmes agricoles écologiquement performants et favoriser leur diffusion
- IV.2 Contribuer à améliorer les pratiques et systèmes agricoles
- IV.3 Accompagner les actions d'aménagement de l'espace rural

V. Favoriser l'accroissement de l'autonomie et la place des énergies renouvelables dans les exploitations agricoles

- V.1 Contribuer à la production d'énergies renouvelables par et pour l'activité agricole
- V.2 Développer l'autonomie alimentaire des exploitations agricoles bretonnes
- V.3 Former les futurs acteurs de l'agriculture par le développement de contrats d'autonomie et de progrès dans les exploitations agricoles des lycées

> Modifications proposées

> Actions

Dans le cadre de la présente session, un rapport vous est soumis en vue de l'adoption d'un « *plan pour l'avenir de la filière bovine (lait et viande)* », axé autour de trois chantiers :

- Renforcer la compétitivité des filières de production bovin lait et viande ;
- Différencier l'offre produit, créer plus de valeur ajoutée et structurer les filières de production ;
- Saisir les opportunités à l'exportation.

> Propositions budgétaires

Je vous propose de voter les moyens supplémentaires, nécessaires à la mise en œuvre du plan pour l'année 2016, en complément des moyens propres déjà mobilisés, y compris sur d'autres programmes budgétaires (notamment la formation) ainsi que par nos partenaires, comme suit :

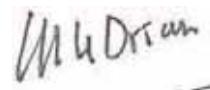
- abonder de 1 M€ l'autorisation de programme sur le programme 207.
- abonder de 6 M€ l'autorisation d'engagement du programme 207.

> Projet de délibération

Je vous propose sur le programme 207 « Améliorer la performance des exploitations agricoles et des filières de production alimentaire » :

- > d'abonder de 6 000 000 € l'autorisation d'engagement de 12 600 000 € ouverte au budget.
- > d'abonder de 1 000 000 € l'autorisation de programme de 17 400 000 € ouverte au budget.

Le Président



Jean-Yves Le Drian

Programme 209 > Développer le système portuaire

> Rappel des objectifs

Le développement maritime de la Bretagne constitue un enjeu essentiel pour l'attractivité de son territoire et la performance de son économie. C'est une priorité régionale traduite notamment par une politique portuaire ambitieuse.

Les ports contribuent à l'économie régionale en offrant aux territoires des capacités logistiques. Les espaces portuaires accueillent aussi des entreprises et de nombreux emplois industriels. La stratégie mise en œuvre par la Région pour le développement de ses ports concerne les différentes filières d'activités portuaires : le commerce (regroupant le transport de marchandises et de passagers), la réparation navale, la pêche et la plaisance.

	DM1 2016
AP	- €
AE	600 000 €
Total	600 000 €
CPI	- €
CPF	600 000 €
Total	600 000 €

Suite à la promulgation de la loi NOTRe qui rend possible le transfert des ports départementaux, l'un des enjeux majeurs de l'année 2016 est la construction d'une nouvelle gouvernance. Dans ce cadre, la Région s'était portée candidate en mars dernier au transfert des ports départementaux. Un rapport dédié vous est présenté à cette même session, proposant un nouveau panorama des compétences portuaires.

Le programme 209 s'articule autour des objectifs suivants :

- I. **Réaliser des investissements pour développer les trafics portuaires**
 - I.1 Développer et valoriser le domaine pour soutenir les activités portuaires
 - I.2 Entretenir le patrimoine portuaire régional pour assurer sa pérennité
 - I.3 Moderniser les infrastructures pour développer les trafics portuaires
 - I.4 Accompagner la modernisation des concessions des ports régionaux
- II. **Optimiser l'exploitation des ports dans une logique de durabilité économique, sociale et environnementale**
 - II.1 Définir les conditions d'exploitation des ports et contrôler l'exécution des contrats de concession
 - II.2 Améliorer la performance logistique des ports
 - II.3 Placer les enjeux environnementaux au centre des actions portuaires
- III. **Préparer le transfert des ports départementaux**

> Modifications proposées

> Propositions budgétaires

- II. **Optimiser l'exploitation des ports dans une logique de durabilité économique, sociale et environnementale**
 - II.1. *Définir les conditions d'exploitation des ports et contrôler l'exécution des contrats de concession*

Le navire Captain Tsarev, immobilisé dans le port de Brest depuis de nombreuses années, a fait l'objet d'une procédure de mise en vente conduisant à retenir l'offre des Recycleurs Bretons compte tenu des avantages qu'elle présente : rapidité de cette solution, limitation des risques juridiques liés aux créances, limitation des risques liés au remorquage, retombées économiques pour l'économie locale et démantèlement dans le respect des conditions sociales et environnementales.

Compte tenu de ces éléments, non connus au moment au budget primitif, il vous est proposé d'abonder le budget de 600 000 €.

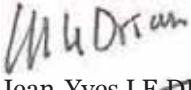
> Projet de délibération

Je vous propose sur le programme 209 « Développer le système portuaire » :

- > d'abonder de 600 000 € l'autorisation d'engagement de 1 597 000 € ouverte au budget ;
- > d'inscrire un crédit de paiement de fonctionnement complémentaire de 600 000 € au budget.

La ventilation des crédits par chapitre budgétaire figure en introduction du rapport.

Le Président,



Jean-Yves LE DRIAN

III.

Pour une formation permettant à chacun de construire son propre parcours vers la compétence et l'emploi

La répartition des crédits

Autorisations d'engagement et de programme

		AE 932	Total
Promouvoir les initiatives lycéennes pour et par les jeunes et améliorer la vie lycéenne			
P.0302	Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées	5 000 000	5 000 000
Total		5 000 000	5 000 000

Crédits de paiement - fonctionnement et investissement

		CPF 932	Total
Promouvoir les initiatives lycéennes pour et par les jeunes et améliorer la vie lycéenne			
P.0302	Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées	5 000 000	5 000 000
Total		5 000 000	5 000 000

Programme 302 > Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées

> Rappel des objectifs

DM1 2016

AP	- €
AE	5 000 000 €
Total	5 000 000 €
CPI	- €
CPF	5 000 000 €
Total	5 000 000 €

Le programme s'articule autour des objectifs suivants :

I. Encourager les dynamiques éducatives dans les lycées et avec les lycéens

- I.1 Promouvoir l'éducation citoyenne et éco-citoyenne dans les lycées
- I.2 Permettre l'expression et la création de projets par les jeunes bretons
- I.3 Valoriser les filières professionnelles des lycées et renforcer le lien avec le milieu économique

II. Développer la mobilité internationale des apprenants

- II.1 Favoriser les mobilités collectives des publics prioritaires de la Région
- II.2 Accompagner les séjours d'études et stages individuels à l'international
- II.3 Encourager l'accueil de jeunes étrangers dans les établissements de formation
- II.4 Informer les jeunes bretons

III. Promouvoir les initiatives associatives, et soutenir les familles

- III.1 Soutenir les projets éducatifs associatifs
- III.2 Soutenir les familles pour l'acquisition de matériels professionnels

> Modifications proposées

> Actions

III. Promouvoir les initiatives associatives et soutenir les familles

Dans le cadre de la réorientation de la politique régionale relative aux soutiens des familles pour les manuels scolaires et le premier équipement professionnel annoncée lors du budget primitif 2016, il a été souhaité renforcer le soutien aux familles en stabilisant ou développant des modes collectifs de gestion de prêt des manuels scolaires comme des premiers équipements, ceci afin d'aboutir à un système permettant une réelle équité de traitement pour l'ensemble des lycéen.ne.s breton.ne.s avec la gratuité de ces manuels et équipements.

Des échanges et concertations menés depuis l'adoption du principe de cette évolution du dispositif, ont permis de définir des modalités d'intervention, adoptées lors de la commission permanente du 6 juin dernier, favorables au développement de la gestion collective des collections de manuels scolaires et/ou des équipements professionnels dès la rentrée prochaine.

> Propositions budgétaires

Ainsi, en complément des crédits déjà mis en œuvre, il vous est proposé de décider de moyens complémentaires, à hauteur de 5M€ d'autorisation d'engagement et de crédit de paiement de fonctionnement, permettant d'attribuer la subvention régionale aux lycées ou, le cas échéant, aux associations et coopératives scolaires.

> Projet de délibération

Je vous propose sur le programme 302 « Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées » :

- > d'abonder de 5 000 000 € l'autorisation d'engagement de 7 055 000 € ouverte au budget ;
- > de les affecter au versement des subventions à attribuer dans le cadre de la gestion globale de l'aide à l'acquisition de manuels scolaires et du premier équipement professionnel pour la rentrée 2016 ;
- > d'inscrire un crédit de paiement de fonctionnement complémentaire de 5 000 000 € au budget.

La ventilation des crédits par chapitre budgétaire figure en introduction du rapport.



VII.

Fonds de gestion des crédits européens

La répartition des crédits

Crédits de paiement - fonctionnement et investissement

		CPI	Total
P.8000	Subvention globale FEDER 2007-2013	900	250 000
Total		250 000	250 000

Programme 8000 > Subvention globale FEDER 2007/2013

> Rappel des objectifs

Le programme 8000 de la Mission XI sert de support à la réalisation financière des opérations cofinancées par le FEDER sur la subvention globale 2007/2013, au bénéfice des structures bretonnes. Pour cette période de programmation, sur un montant total de 301,64M€ de FEDER pour le territoire breton, la Région Bretagne a reçu délégation de gestion de 111,1M€ FEDER fléchés sur des actions relevant des axes 2 (85,5M€) et 3 (23,3M€), ainsi que 2,3M€ pour l'assistance technique. Pour la gestion de ces fonds, la Région est « organisme intermédiaire » au sens de l'article 59 du règlement (CE) n°1083/2006 du Conseil du 11 juillet 2006 portant dispositions générales sur le Fonds Européen de développement régional.

DM1 2016

AP	- €
AE	- €
Total	- €
CPI	250 000 €
CPF	- €
Total	250 000 €

Les critères d'éligibilité des projets et des objectifs associés sont ceux du programme européen 2007/2013, la Région, en qualité d'organisme intermédiaire, devant assurer une gestion performante des fonds.

Aussi, le programme s'articule autour des quatre axes suivants :

- I. Assurer une programmation optimale du FEDER
- II. Assurer une gestion de qualité
- III. Limiter le déséquilibre de trésorerie
- IV. Vérifier l'impact du programme au travers des actions



> Modifications proposées

> Propositions budgétaires

L'année 2016 marque l'entrée du Programme Opérationnel 2007/2013 dans sa phase finale de clôture. La période de programmation achevée, en conformité avec les exigences communautaires, fin 2015, le premier semestre de l'année 2016 est consacré aux derniers travaux de vérification et de paiement.

Les crédits votés lors du Budget Primitif 2016 avaient été prévus pour couvrir les besoins de paiement des derniers dossiers au vu d'un calendrier prospectif de dépôt des demandes de paiement par les bénéficiaires. Compte tenu d'un glissement du dépôt de ces demandes de 2015 sur 2016, un besoin de crédits complémentaires est exprimé.

> Projet de délibération

Je vous propose sur le programme 8000 « subvention globale FEDER 2007/2013 » :

- > d'inscrire un crédit de paiement d'investissement complémentaire de 250 000 € au budget.

La ventilation des crédits par chapitre budgétaire figure en introduction du rapport.

Le Président,

Jean-Yves LE DRIAN

VIII.

Autres dépenses

Programme 9011 > Développement des conditions de travail et des compétences

> Rappel des objectifs

DM1 2016

AP	- €
AE	783 290 €
Total	783 290 €
CPI	- €
CPF	783 290 €
Total	783 290 €

Le programme s'articule autour des axes suivants :

- I. Assurer le pilotage et la diffusion des politiques des ressources humaines
- II. Satisfaire les besoins en compétences dans le cadre d'une gestion optimisée des effectifs et des carrières
- III. Développer les compétences des agents par une politique de formation adaptée aux besoins de la collectivité
- IV. Optimiser les conditions et l'environnement de travail
- V. Assurer le bon fonctionnement des assemblées

> Modifications proposées

> Propositions budgétaires

II. Satisfaire les besoins en compétences dans le cadre d'une gestion optimisée des effectifs et des carrières

II.2. Gestion de l'activité des agents

Suite à des décalages de facturation de l'exercice 2015 vers l'exercice en cours, il est proposé d'abonder de 70 000 € les crédits relatifs au remboursement des rémunérations d'agents mis à disposition de la Région, relevant du chapitre 930, et de diminuer d'autant la ligne dédiée au remboursement des frais de déplacements des agents, relevant du chapitre 932.

Cet ajustement des crédits inscrits sur 2016 sera neutre budgétairement.

IV. Optimiser les conditions et l'environnement de travail

IV.1 Définition et mise en œuvre des dispositifs d'actions sociale

La politique d'action sociale de la Région Bretagne offre la possibilité aux agents qui le souhaitent de bénéficier de chèques-vacances, après la mise en place d'une épargne mensuelle individuelle.

Les nouvelles modalités de commande et de règlement à l'Association nationale pour les Chèques- Vacances (ANCV) conduisent à l'inscription au budget du programme 9011 de 770 000 €.

Cette dépense sera neutre budgétairement, le montant indiqué étant compensé par un titre de recettes correspondant à la part due par les agents, et récupérée tous les mois sur leurs salaires via le dispositif d'épargne.

V. Assurer le bon fonctionnement des assemblées

V.3 Contribuer à l'activité des groupes politiques

Suite au vote de l'Assemblée régionale sur les modalités de prise en charge des frais de fonctionnement des groupes d'élus, il convient d'augmenter de 13 290 € les crédits inscrits sur le programme 9011 au chapitre 944, et ainsi, d'ajuster ces montants aux enveloppes annuelles fixées à ce titre.

> Projet de délibération

Je vous propose sur le programme 9011 «Développement des conditions de travail et des compétences» :

- > d'abonder de 840 000 € l'autorisation d'engagement de 6 245 000 € ouverte au budget sur le chapitre 930;
- > de réduire de 70 000 € l'autorisation d'engagement de 260 000 € ouverte au budget sur le chapitre 932,
- > d'abonder de 13 290 € l'autorisation d'engagement de 196 700 € ouverte au budget sur le chapitre 944 ;
- > d'inscrire un crédit de paiement de fonctionnement complémentaire de 840 000 € au budget sur le chapitre 930 ;
- > de réduire les crédits de paiement de fonctionnement de 70 000 € inscrits au budget sur le chapitre 932 ;
- > d'inscrire un crédit de paiement de fonctionnement complémentaire de 13 290 € au budget sur le chapitre 944.



Le Président,

Jean-Yves LE DRİAN

Programme 9012 > Rémunérations du personnel et indemnités des membres des assemblées

> Rappel des objectifs

DM1 2016

AP	- €
AE	- €
Total	- €
CPI	- €
CPF	-13 290 €
Total	-13 290 €

Ce programme regroupe les dépenses salariales des 4000 agents régionaux, les indemnités des élus du conseil régional et des conseillers du CESER.

Le programme s'articule autour des deux axes suivants :

- I. **Offrir une rémunération juste et attractive aux agents tout en maîtrisant les évolutions de la masse salariale**
 - I.1 Rémunération des agents des services
 - I.2 Rémunération des agents des lycées
 - I.3 Rémunération des agents des ports et des voies navigables
 - I.4 Rémunération des agents de l'inventaire
- II. **Assurer la rémunération des collaborateurs de groupe et l'indemnisation des membres des assemblées**
 - II.1 Rémunération des collaborateurs de groupe
 - II.2 Versement des indemnités aux membres des assemblées

> Modifications proposées

> Propositions budgétaires

- I. **Offrir une rémunération juste et attractive aux agents tout en maîtrisant les évolutions de la masse salariale**

I.1. Rémunération des agents des services

Les ajustements proposés sur l'action II. 1 « Rémunération des collaborateurs de groupe » conduisent à un ajustement entre chapitres budgétaires du programme 9012, et par conséquent à abonder de 48 710 € les rémunérations des agents des services.

Par ailleurs, la mise en place des ajustements d'organisation présentés au Comité technique du 18 mars dernier ainsi que la poursuite de la prise de compétence en matière de fonds européens conduisent à la création de 6 supports budgétaires pour des postes permanents. Pour les ajustements d'organisation, ces supports concernent les compétences en matière de formation et d'emploi (2 supports), les missions de contrôle de gestion (1 support) et d'audit (1 support). Pour la poursuite de la prise de compétence en matière de fonds européens, deux supports sont prévus.

Enfin, à l'heure où les futurs transferts de compétences issus de la loi NOTRe s'organisent, il est proposé :

- de créer 10 supports budgétaires, afin de mener des travaux d'études et de renforcer provisoirement des directions en moyens humains, pour permettre, en fonction des besoins, de recourir à des agents contractuels.
- en adéquation avec le rapport relatif à la nouvelle organisation de l'action publique régionale en matière de développement économique, soumis à la présente session du conseil régional, et plus particulièrement de son échéancier de mise en œuvre, de créer dès à présent, 4 supports sur des postes permanents, concernant la politique économique.

Ces créations n'ont pas d'impact budgétaire immédiat.

D'une part, ces recrutements n'interviendront qu'au cours du second semestre, en fonction des accroissements d'activité qui seront alors constatés dans les services. D'autre part, les mobilités de personnels conduisent à libérer des postes, qui à défaut d'être pourvus de façon concomitante aux départs des agents, permettent de compenser certains recrutements temporaires.

II. Assurer la rémunération des collaborateurs de groupe et l'indemnisation des membres des assemblées

II.1. Rémunération des collaborateurs de groupe

Dans le but d'ajuster les inscriptions budgétaires de l'exercice 2016 en fonction des enveloppes votées par l'Assemblée régionale le 8 janvier dernier et destinées à couvrir les frais de fonctionnement des groupes d'élus, il convient d'ajuster les crédits relatifs aux rémunérations des collaborateurs de groupe de 62 000 €.

Cet ajustement technique ne modifie pas l'équilibre de l'enveloppe globale 2016 qui leur a été allouée.

Une augmentation de 13 290 € est prévue, par ailleurs, sur le programme 9011 au chapitre 944, pour ces mêmes raisons.

> Projet de délibération

Je vous propose sur le programme 9012 «Rémunérations du personnel et indemnités des membres des assemblées» :

- > de réduire de 62 000 € les crédits de paiement de fonctionnement inscrits au budget sur le chapitre 944 ;
- > d'augmenter de 48 710 € les crédits de paiement de fonctionnement inscrits au budget sur le chapitre 930.

Le Président,

Jean-Yves Le Drian

Mouvements financiers divers

> Rappel des objectifs

Le rapport « Mouvements financiers divers » regroupe d'abord diverses inscriptions de crédits ne figurant au budget ni au titre des programmes d'intervention, ni au titre des autres programmes de moyens.

Il présente également les mouvements d'ordre comptable, sans incidence sur l'équilibre global du budget, qui résultent en particulier de la mise en œuvre de l'instruction comptable M71.

Enfin, il peut contenir des propositions de nature financière, mais qui n'ont pas dans l'immédiat d'incidence budgétaire.

> Modifications proposées

> Propositions budgétaires

I. Provision pour gestion de dette et de trésorerie

Une provision pour gestion de dette est prévue chaque année pour permettre d'engager les opérations de gestion active de la dette et les opérations d'optimisation du niveau de la trésorerie.

Equilibrée en recettes et en dépenses, cette autorisation budgétaire permet :

- d'une part, de rembourser temporairement des emprunts long terme afin de réduire le volume de disponibilités sur le compte de la Région au Trésor ;
- d'autre part, d'effectuer des réaménagements d'emprunts par remboursement anticipé et refinancement à de meilleures conditions.

Le volume de cette provision est adapté chaque année à l'occasion de la première décision modificative pour prendre en compte le profil de la trésorerie régionale et l'encours total de crédits de long terme renouvelables. Il intègre également le montant des restes à réaliser de l'exercice précédent.

Ainsi, le crédit disponible fin 2015, soit 323,643 millions d'euros doit être repris pour permettre d'imputer comme chaque année, le montant maximum des remboursements temporaires effectués sur les lignes de crédit «revolving» au cours de l'exercice 2016, qui s'élèvent au 1er janvier 2016 à 178,627 millions d'euros et à 177,3 M€ au 20 mai 2016 compte tenu des amortissements survenus depuis le début de l'exercice.

Par ailleurs sur l'exercice 2017 et après amortissement du capital des contrats existants, le montant maximal des remboursements temporaires pourrait s'élever à 173,5 M€.

D'autre part, le remboursement des tirages mobilisés sur l'enveloppe CDC mais non consolidés, est à prévoir pour un montant de 110 M€.

Au total, les mouvements infra annuels pouvant être réalisés sur ces contrats jusqu'à la première décision modificative 2017 représentent donc un montant global de 460,8 millions d'euros.

En tenant compte d'autres éventuelles opérations de réaménagement d'emprunts, le montant nécessaire peut être estimé à 480 M€.

Il est donc nécessaire, compte tenu du report de crédit disponible fin 2015 (323,643 M€), d'abonder la provision pour gestion de dette à hauteur de 160 millions d'euros pour faire face d'ici à la DM1 2017, à d'éventuelles variations de l'amplitude de trésorerie et de procéder, le cas échéant, à des opérations de réaménagement de dette.

II. Compte-rendu de l'état des AP et AE présentant un reste à mandater.

Conformément à l'article 20 du règlement budgétaire et financier, une information relative à l'évaluation du stock des autorisations de programme (AP) et autorisations d'engagement (AE) est faite lors de chaque décision modificative.

Elle récapitule le montant des autorisations de programme et d'engagement pour lesquelles il n'est plus possible d'affecter des crédits mais qui présentent un reste à mandater. Ce montant s'élève en autorisation de programme à 735 118 063 €. S'agissant des autorisations d'engagement, il est de 490 362 170 €.

Cette information incorpore les annulations de dossiers antérieurs à l'exercice opérées qui sont la conséquence :

- de la mise en œuvre, par l'exécutif, des règles adoptées par le Conseil régional (règle de caducité des subventions et participations d'équipement) ;
- des décisions prises par la Commission permanente ;

Elle n'intègre pas les AP et AE ouvertes lors des exercices antérieurs et dont la date de caducité n'est pas encore atteinte.

Le détail par politique et par programme se situe dans les annexes fonctionnelles du cadre budgétaire et comptable.

REÇUE
05 JUIL. 2016
DÉPARTEMENT DE L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

> Projet de délibération

Je vous propose :

- > s'agissant de la provision pour gestion de dette et de trésorerie et en complément des restes à réaliser de l'exercice 2015, d'inscrire un crédit de 160 millions d'euros, en recettes et en dépenses au chapitre 923 ;
- > de prendre acte de l'information relative à l'évaluation des stocks d'AP et d'AE restant à mandater.

Le Président,

Jean-Yves LE-DRIAN

REÇU LE
- 6 JUIL. 2016
PREFECTURE
D'ILLE-ET-VILAINE

Budget Supplémentaire pour l'exercice 2016

Cadre Budgétaire et Comptable

REPUBLIQUE FRANÇAISE

REGION : Région de Bretagne (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 23350001600040

POSTE COMPTABLE : Payeur Régional

M. 71

Budget supplémentaire (projet de budget) (3)

voté par fonction

BUDGET : Budget principal (4)

ANNEE 2016

(1) Indiquer soit « Région : nom de la région », soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter si s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal (de la région ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent : Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	9
D1 - Présentation des AP votées	11
D2 - Présentation des AE votées	13

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget	15
A2 - Vue d'ensemble - Total des opérations réelles et d'ordre	16
B - Récapitulation par groupes fonctionnels	17
C1 - Equilibre financier - Investissement	21
C2 - Equilibre financier - Fonctionnement	22
D1 - Balance générale - Dépenses	23
D2 - Balance générale - Recettes	25

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	27
A.900 - Services généraux	29
A.901 - Formation professionnelle et apprentissage	30
A.902 - Enseignement	31
A.903 - Culture, sports et loisirs	32
A.904 - Santé et action sociale	33
A.905 - Aménagement des territoires	34
A.906 - Gestion des fonds européens	35
A.907 - Environnement	36
A.908 - Transports	37
A.909 - Action économique	39
A.921 - Taxes non affectées	40
A.922 - Dotations et participations	41
A.923 - Dettes et autres opérations financières	42
A.925 - Opérations patrimoniales	43
A.926 - Transferts entre les sections	44
A.95 - Chapitres sans prévisions de réalisations	47
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	48
B.930 - Services généraux	51
B.931 - Formation professionnelle et apprentissage	52
B.932 - Enseignement	53
B.933 - Culture, sports et loisirs	54
B.934 - Santé et action sociale	55
B.935 - Aménagement des territoires	56
B.936 - Gestion des fonds européens	57
B.937 - Environnement	58
B.938 - Transports	59
B.939 - Action économique	61
B.940 - Impositions directes	62
B.941 - Autres impôts et taxes	63
B.942 - Dotations et participations	64
B.943 - Opérations financières	65
B.944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	67
B.945 - Provisions et autres opérations mixtes	68
B.946 - Transferts entre les sections	69
B.947 - Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement	70
B.95 - Chapitres sans prévisions de réalisations	71

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A/900 - Services généraux	72
A/901 - Formation professionnelle et apprentissage	73
A/902 - Enseignement	74

A/903 - Culture, sports et loisirs	75
A/904 - Santé et action sociale	76
A/905 - Aménagement des territoires	77
A/906 - Gestion des fonds européens	78
A/907 - Environnement	79
A/908 - Transports	80
A/909 - Action économique	82
A/930 - Services généraux	83
A/931 - Formation professionnelle et apprentissage	86
A/932 - Enseignement	87
A/933 - Culture, sports et loisirs	89
A/934 - Santé et action sociale	90
A/935 - Aménagement des territoires	91
A/936 - Gestion des fonds européens	92
A/937 - Environnement	93
A/938 - Transports	94
A/939 - Action économique	98
B - Eléments du bilan	
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	99
B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	100
E - Décisions en matière de taux	
E1 - Décisions en matière de taux	102

PRESENTATION DU BUDGET SELON LA NOMMENCLATURE STRATEGIQUE : AP/AE - CP

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

		I
		A

Informations statistiques		
	Valeurs	
Population totale	3 237 097	Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (3)
Longueur de la voirie régionale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels participe la région

Informations fiscales (N-2)		
	Région	
Potentiel fiscal /habitant défini par l'article L. 4332-5 du CGCT (1)	0,00	Pour mémoire, la moyenne nationale

(1) Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

Informations financières – ratios		
	Valeurs	Moyennes nationales
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	240,34	
2 Produit des impositions directes / population	56,73	
3 Recettes réelles de fonctionnement / population	302,54	
4 Dépenses d'équipement brut / population	137,44	
5 Encours de dette / population (2)	258,07	
6 DGF / population	62,65	
7 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	19,44%	
8 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	84,59%	
9 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	45,43%	
10 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	85,30%	

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : 7,5% des dépenses réelles de la section.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

VI – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) À compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS

		I
		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)
TOTAL DU BUDGET	1 684 808 371,94	1 811 365 081,35	-84 123 560,26 A1
Investissement	739 653 385,40	789 100 679,45 (1)	-84 123 560,26 A2
Fonctionnement	945 154 986,54	1 022 264 401,90 (2)	0,00 A3

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	323 642 907,66 III + IV	323 642 907,66 B1 0,00
Investissement	I	323 642 907,66 III	323 642 907,66 B2 0,00
Fonctionnement	II	0,00 IV	0,00 B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (4)			
TOTAL	A1 + B1	42 433 149,15	
Investissement	A2 + B2	-34 676 266,21	
Fonctionnement	A3 + B3	77 109 415,36	

(4) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		
900	Services généraux	(I) 323 642 907,66
901	Formation pro. et apprentissage	0,00
902	Enseignement	0,00
903	Culture, sports et loisirs	0,00
904	Santé et action sociale	0,00
905	Aménagement des territoires	0,00
906	Gestion des fonds européens	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
909	Action économique	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	323 642 907,66
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		
930	Services généraux	(II) 0,00
931	Formation pro. et apprentissage	0,00
932	Enseignement	0,00
933	Culture, sports et loisirs	0,00
934	Santé et action sociale	0,00
935	Aménagement des territoires	0,00
936	Gestion des fonds européens	0,00
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00
939	Action économique	0,00
940	Impositions directes	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00

Chap. / Art. (2)	Frais de fonctionnements groupes d'élus	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
944			0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé		Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	323 642 907,66
900	Services généraux		0,00
901	Formation pro. et apprentissage		0,00
902	Enseignement		0,00
903	Culture, sports et loisirs		0,00
904	Santé et action sociale		0,00
905	Aménagement des territoires		0,00
906	Gestion des fonds européens		0,00
907	Environnement		0,00
908	Transports		0,00
909	Action économique		0,00
921	Taxes non affectées		0,00
922	Dotations et participations		0,00
923	Dettes et autres opérations financières		323 642 907,66
954	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
930	Services généraux		0,00
931	Formation pro. et apprentissage		0,00
932	Enseignement		0,00
933	Culture, sports et loisirs		0,00
934	Santé et action sociale		0,00
935	Aménagement des territoires		0,00
936	Gestion des fonds européens		0,00
937	Environnement		0,00
938	Transports		0,00
939	Action économique		0,00
940	Impositions directes		0,00
941	Autres impôts et taxes		0,00
942	Dotations et participations		0,00

Région de Bretagne - Budget principal - BS 2016

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

I – INFORMATIONS GENERALES
PRESNTATION DES AP VOTÉES

I Bis

D1

Libellé de l'AP	Chapitres	AP votées lors de la présente délibération	AP votées depuis le début de l'exercice
P.0607 Développer les actions européennes et internationales	900		270 000,00
P.9000 Patrimoine et logistique	900		1 700 000,00
P.9002 Développer le système d'information en appui des politiques régionales	900		2 000 000,00
P.9003 Fonds d'intervention régional	900		300 000,00
P.9010 Equipement des groupes d'élus	900		83 000,00
P.9011 Développement des conditions de travail et des compétences	900		165 000,00
	Sous-total du chapitre	900	0,00
P.0312 Adapter l'offre et la qualité de formation aux attentes des jeunes et aux besoins des entreprises	901		7 500 000,00
P.0314 Assurer les formations sanitaires et sociales	901		51 000,00
	Sous-total du chapitre	901	0,00
P.0302 Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées	902		150 000,00
P.0303 Adapter le patrimoine bâti à l'accueil des lycéens	902		30 000 000,00
P.0304 Participer aux investissements immobiliers dans les établissements privés	902		19 900 000,00
P.0305 Mettre en œuvre une stratégie immobilière de gestion du patrimoine bâti des lycées	902		27 500 000,00
P.0306 Améliorer les équipements dans les lycées publics	902		8 400 000,00
P.0307 Participer à l'amélioration des équipements pédagogiques dans les établissements privés	902		4 100 000,00
P.0308 Développer le numérique éducatif	902		4 750 000,00
P.0311 Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur	902		5 943 000,00
	Sous-total du chapitre	902	0,00
P.0318 Développer les langues de Bretagne	903		798 000,00
P.0601 Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité des pratiques culturelles	903		1 235 000,00
P.0602 Soutenir les industries de la création et le développement de la vie littéraire et cinématographique	903		3 780 000,00
P.0603 Développer le sport en région	903		2 100 000,00
P.0604 Révéler et valoriser le patrimoine	903		4 300 000,00
	Sous-total du chapitre	903	0,00
P.0102 Observer, accompagner et anticiper les mutations territoriales	905		220 000,00
P.0103 Soutenir l'aménagement et le développement des usages numériques	905		270 000,00
	Sous-total du chapitre	905	490 000,00

I – INFORMATIONS GENERALES
PRESENTATION DES AP VOTEES

I Bis

D1

Libellé de l'AP	Chapitres	AP votées lors de la présente délibération	AP votées depuis le début de l'exercice
P.0501 Promouvoir une gestion intégrée de la ressource en eau	907		7 900 000,00
P.0502 Préserver et valoriser la biodiversité et les paysages	907		900 000,00
P.0503 Développer une politique énergétique volontariste et une approche circulaire de l'usage des ressources	907		3 800 000,00
	Sous-total du chapitre	907	12 600 000,00
P.0209 Développer le système portuaire	908		14 192 000,00
P.0401 Développer les modes de transports collectifs régionaux et favoriser la mobilité durable	908		64 060 000,00
P.0402 Moderniser les réseaux ferroviaires et routiers structurants	908		57 071 000,00
P.0606 Valoriser et moderniser les voies navigables bretonnes	908		8 625 000,00
	Sous-total du chapitre	908	143 948 000,00
P.0201 Stimuler l'innovation et développer l'économie de la connaissance	909		5 000 000,00
P.0202 Accompagner la structuration des secteurs clé de l'économie bretonne	909		500 000,00
P.0203 Favoriser la création, le développement et la transmission d'entreprises	909	2 000 000,00	6 850 000,00
P.0204 Accompagner le développement des emplois durables et de qualité par la compétitivité des entreprises	909	10 000 000,00	29 550 000,00
P.0205 Développer l'économie sociale et solidaire, l'innovation sociale et l'égalité	909		150 000,00
P.0207 Améliorer la performance des exploitations agricoles et des filières de production alimentaires	909	1 000 000,00	18 400 000,00
P.0208 Développer le secteur des pêches maritimes et de l'aquaculture, contribuer au développement maritime	909		4 587 000,00
P.0311 Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur	909		12 700 000,00
P.0605 Faire de la Bretagne une destination touristique d'exception	909		4 060 000,00
	Sous-total du chapitre	909	81 797 000,00
	TOTAL	13 000 000,00	363 860 000,00
AP de dépenses imprévues	950		1 000 000,00
	TOTAL GENERAL	13 000 000,00	364 860 000,00

I – INFORMATIONS GENERALES
PRESENTATION DES AE VOTÉES

I Bis
D2

Libellé de l'AP		Chapitres	AE votées lors de la présente délibération	AE votées depuis le début de l'exercice
P.0607	Développer les actions européennes et internationales	930		1 758 000,00
P.0608	Renforcer l'information aux citoyens et promouvoir l'image et la notoriété de la Bretagne	930		4 500 000,00
P.1140	Mettre en œuvre les fonds européens 2014-2020	930		800 000,00
P.9000	Patrimoine et logistique	930		6 000 000,00
P.9002	Développer le système d'information en appui des politiques régionales	930		2 585 000,00
P.9003	Fonds d'intervention régional	930		980 000,00
P.9011	Développement des conditions de travail et des compétences	930	840 000,00	7 086 500,00
P.9020	Ressources et expertises	930		1 425 000,00
Sous-total du chapitre		930	840 000,00	25 134 500,00
P.0301	Assurer la qualité de la relation emploi formation par la connaissance, la concertation et l'orientation	931		6 794 300,00
P.0302	Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées	931		650 000,00
P.0312	Adapter l'offre et la qualité de formation aux attentes des jeunes et aux besoins des entreprises	931		48 300 000,00
P.0313	Promouvoir les contrats d'apprentissage et faciliter leur déroulement	931		30 366 000,00
P.0314	Assurer les formations sanitaires et sociales	931		52 320 000,00
P.0315	Faciliter les projets individuels de formation et de qualification	931		12 230 000,00
P.0316	Proposer une offre de formation qualifiante et adaptée aux dynamiques économiques et territoriales	931		57 324 000,00
P.0317	Améliorer les conditions de vie des stagiaires de la formation professionnelle pour un emploi durable	931		41 900 000,00
P.0318	Développer les langues de Bretagne	931		1 353 500,00
Sous-total du chapitre		931	0,00	251 237 800,00
P.0302	Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées	932	5 000 000,00	11 405 000,00
P.0304	Participer aux investissements immobiliers dans les lycées privés	932		200 000,00
P.0305	Mettre en œuvre une stratégie immobilière de gestion du patrimoine bâti des lycées	932		8 010 000,00
P.0307	Participer à l'amélioration des équipements pédagogiques dans les établissements privés	932		20 000,00
P.0308	Développer le numérique éducatif	932		480 000,00
P.0309	Assurer le fonctionnement des lycées publics	932		29 900 000,00
P.0310	Participer au fonctionnement des lycées privés	932		30 720 000,00
P.0311	Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur	932		1 478 000,00
P.0318	Développer les langues de Bretagne	932		180 000,00
P.9011	Développement des conditions de travail et des compétences	932	-70 000,00	190 000,00
Sous-total du chapitre		932	4 930 000,00	82 583 000,00
P.0318	Développer les langues de Bretagne	933		5 262 500,00
P.0601	Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité des pratiques culturelles	933		16 150 000,00
P.0602	Soutenir les industries de la création et le développement de la vie littéraire et cinématographique	933		4 400 000,00
P.0603	Développer le sport en région	933		4 200 000,00
P.0604	Révéler et valoriser le patrimoine	933		1 180 000,00
P.9011	Développement des conditions de travail et des compétences	933		33 000,00
Sous-total du chapitre		933	0,00	31 225 500,00

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES
PRESENTATION DES AE VOTÉES

I Bis
D2

Libellé de l'AP		AE votées lors de la présente délibération	AE votées depuis le début de l'exercice
P.0102	Observer, accompagner et anticiper les mutations territoriales	Chapitres 934	706 000,00
		Sous-total du chapitre 934	0,00
P.0101	Contractualiser avec les territoires autour d'enjeux partagés	935	4 135 000,00
P.0102	Observer, accompagner et anticiper les mutations territoriales	935	1 075 000,00
P.0103	Soutenir l'aménagement et le développement des usages numériques	935	1 644 000,00
		Sous-total du chapitre 935	0,00
P.0501	Promouvoir une gestion intégrée de la ressource en eau	937	5 400 000,00
P.0502	Préserver et valoriser la biodiversité et les paysages	937	3 063 000,00
P.0503	Développer une politique énergétique volontariste et une approche circulaire de l'usage des ressources	937	3 055 000,00
		Sous-total du chapitre 937	0,00
P.0209	Développer le système portuaire	938	11 518 000,00
P.0401	Développer les modes de transports collectifs régionaux et favoriser la mobilité durable	938	2 197 000,00
P.0402	Moderniser les réseaux ferroviaires et routiers structurants	938	560 000,00
P.0403	Moderniser les aéroports à vocation régionale	938	120 000,00
P.0606	Valoriser et moderniser les voies navigables bretonnes	938	1 230 000,00
P.9011	Développement des conditions de travail et des compétences	938	810 000,00
		Sous-total du chapitre 938	54 500,00
P.0201	Stimuler l'innovation et développer l'économie de la connaissance	939	4 971 500,00
P.0202	Accompagner la structuration des secteurs clé de l'économie bretonne	939	13 300 000,00
P.0203	Favoriser la création, le développement et la transmission d'entreprises	939	15 000 000,00
P.0204	Accompagner le développement des emplois durables et de qualité par la compétitivité des entreprises	939	1 570 000,00
P.0205	Développer l'économie sociale et solidaire, l'innovation sociale et l'égalité	939	3 135 000,00
P.0206	Soutenir les acteurs de la structuration de l'économie bretonne et des filières stratégiques	939	4 369 000,00
P.0207	Améliorer la performance des exploitations agricoles et des filières de production alimentaires	939	7 257 600,00
P.0208	Développer le secteur des pêches maritimes et de l'aquaculture, contribuer au développement maritime	939	18 600 000,00
P.0311	Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur	939	2 639 000,00
P.0605	Faire de la Bretagne une destination touristique d'exception	939	11 840 000,00
		Sous-total du chapitre 939	7 785 000,00
P.9011	Développement des conditions de travail et des compétences	944	6 000 000,00
		Sous-total du chapitre 944	13 290,00
			209 990,00
	TOTAL	12 383 290,00	499 935 890,00
	AE de dépenses imprévues	952	1 000 000,00
	TOTAL GENERAL	12 383 290,00	500 935 890,00

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET

A1

		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Credits d'investissement votés (y compris le compte 1068)	162 250 000,00	196 926 266,21	
	+	+	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (R.A.R N-1) (1)	323 642 907,66 (si solde négatif) 34 676 266,21	323 642 907,66 (si solde positif) 0,00	
	=	=	=	
	Total de la section d'investissement (2)	520 569 173,87	520 569 173,87	
		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Credits de fonctionnement votés	6 646 850,85	6 646 850,85	
	+	+	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (R.A.R N-1) (1)	0,00 (si déficit) 0,00	0,00 (si excédent) 0,00	
	=	=	=	
	Total de la section de fonctionnement (3)	6 646 850,85	6 646 850,85	
	TOTAL DU BUDGET (4)	527 216 024,72	527 216 024,72	

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 4312.6 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 4312.5 du CGCT).

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR - résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

	II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		
	VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET		A2

VENTILATION DES OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES		RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE
Crédits d'investissement votés	162 250 000,00	0,00	162 250 000,00	196 649 415,36	276 850,85
Crédits de fonctionnement votés	6 370 000,00	276 850,85	6 646 850,85	6 646 850,85	0,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	168 620 000,00	276 850,85	168 896 850,85	203 296 266,21	276 850,85
					203 573 117,06

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS

SECTION	POUR MEMOIRE BUDGET DE L'EXERCICE (1)	RESTES A REALISER N-1	PROPOSITIONS NOUVELLES DU PRÉSIDENT	VOTE DE L'ASSEMBLÉE (RAR N-1 + VOTE)	TOTAL	DONT NON VENTILE	DONT
							0 Services généraux (sauf 01)
AP VOTÉES	351 860 000,00			13 000 000,00	13 000 000,00		0,00
Dont dépenses imprévues (950)	1 000 000,00			0,00			0,00
AE VOTÉES	531 622 600,00			12 383 290,00	12 383 290,00	13 290,00	840 000,00
Dont dépenses imprévues (952)	1 000 000,00			0,00			0,00
 DEPENSES D'INVESTISSEMENT	 599 635 500,00	 323 642 907,66	 0,00	 196 926 266,21	 520 569 173,87	 518 319 173,87	 250 000,00
90 Opérations ventilées	465 200 500,00	0,00	0,00	2 250 000,00	2 250 000,00		250 000,00
- en AP/CP (2)	464 050 500,00	0,00	0,00	2 250 000,00	2 250 000,00		250 000,00
- hors AP/CP (2)	1 150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Dont opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
92 Opérations non ventilées	134 435 000,00	323 642 907,66	0,00	160 000 000,00	483 642 907,66	483 642 907,66	
001 Solde exécution section investissement	0,00		0,00	34 676 266,21	34 676 266,21	34 676 266,21	
 RECETTES D'INVESTISSEMENT	 599 635 500,00	 323 642 907,66	 0,00	 196 926 266,21	 520 569 173,87	 520 029 173,87	 540 000,00
90 Opérations ventilées	44 460 000,00	0,00	0,00	540 000,00	540 000,00		540 000,00
- Recettes affectées	44 460 000,00	0,00	0,00	540 000,00	540 000,00		540 000,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la région	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	535 281 200,00	323 642 907,66	0,00	119 000 000,00	442 642 907,66	442 642 907,66	
954 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
 951 Virement de la section de fonctionnement	 19 894 300,00		 0,00	 276 850,85	 276 850,85	 276 850,85	
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00	77 109 415,36	77 109 415,36	77 109 415,36	
001 Solde exécution section investissement	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	 1 040 375 000,00	 0,00	 0,00	 6 646 850,85	 228 140,85	 888 710,00	
93 Services ventilés	783 483 291,21	0,00	0,00	6 418 710,00	6 418 710,00	888 710,00	
- en AE/CP	628 559 791,21	0,00	0,00	6 370 000,00	6 370 000,00	840 000,00	
- hors AE/CP	154 923 500,00	0,00	0,00	48 710,00	48 710,00	48 710,00	
94 Services communs non ventilés	236 997 408,79	0,00	0,00	-48 710,00	-48 710,00	-48 710,00	
 953 Virement à la section d'investissement	 19 894 300,00		 0,00	 276 850,85	 276 850,85	 276 850,85	

SECTION	POUR MEMOIRE		PROPOSITIONS NOUVELLES DU PRÉSIDENT	VOTE DE L'ASSEMBLÉE (RAR N-1 + VOTE)	(RAR N-1 + VOTE)	NON VENTILE	DONT	DON 0 Services généraux (sauf 01)
	BUDGET DE L'EXERCICE (1)	RESTES A REALISER N-1						
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 040 375 000,00		0,00	6 646 850,85	0,00	6 646 850,85	5 789 000,00	770 000,00
93 Services ventilés	94 358 000,00	0,00	857 850,85	0,00	857 850,85			770 000,00
94 Services communs non ventilés	946 017 000,00	0,00	5 789 000,00	0,00	5 789 000,00	5 789 000,00		
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite)

SECTION	Formation pro. et apprentissage	Enseignement	Culture, sports et loisirs	Santé et action sociale	Aménagement des territoires	Gestion des fonds européens	Environnement	Transports	Action économique	
									1	2
AP VOTEES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont dépenses imprevues (950)										
AE VOTEES	0,00	4 930 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
Dont dépenses imprevues (952)										
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90 Opérations ventilées - en AP/CP (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- hors AP/CP (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées										
001 Solde exécution section investissement										
RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90 Opérations ventilées - Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la région	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)										
954 Produits des cessions d'immobilisations										
951 Virement de la section de fonctionnement										

922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés							
001 Solde exécution section investissement							
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00	4 930 000,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00	0,00
93 Services ventilés	0,00	4 930 000,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00	0,00
- en AE/CP	0,00	4 930 000,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00	0,00
- hors AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés							
953 Virement à la section d'investissement							
002 Résultat de fonctionnement reporté							
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	22 850,85	0,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
93 Services ventilés	22 850,85	0,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés							
002 Résultat de fonctionnement reporté							

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – INVESTISSEMENT

OPÉATIONS RÉELLES ET MIXTES (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
90 Opérations ventilées	2 250 000,00	540 000,00
900 Services généraux	250 000,00	540 000,00
901 Formation pro. et apprentissage	0,00	0,00
902 Enseignement	0,00	0,00
903 Culture, sports et loisirs	0,00	0,00
904 Santé et action sociale	0,00	0,00
905 Aménagement des territoires	0,00	0,00
906 Gestion des fonds européens	0,00	0,00
907 Environnement	0,00	0,00
908 Transports	0,00	0,00
909 Action économique	2 000 000,00	0,00
92 Opérations non ventilées	483 642 907,66	442 642 907,66
921 Taxes non affectées	0,00	0,00
922 Dotations et participations (sauf 1068)	0,00	0,00
923 Dettes et autres opérations financières	483 642 907,66	442 642 907,66
95 Chapitres de prévision sans réalisation		0,00
954 Produits des cessions d'immobilisations		0,00
TOTAL	1 485 892 907,66	1 443 182 907,66

OPÉRATIONS D'ORDRE

925 Opérations patrimoniales	0,00	0,00
926 Transferts entre les sections	0,00	0,00
951 Virement de la section de fonctionnement		276 850,85
TOTAL	1/V	276 850,85

AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE = R(926 + 951) - D926 :

001 Solde exécution section investissement	V	34 676 266,21
922 – 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII
TOTAL DE LA SECTION	I + II + V	520 569 173,87

	VII + V + VI + VII	520 569 173,87
--	--------------------	----------------

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – FONCTIONNEMENT

OPÉRATIONS RÉELLES ET MIXTES (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
93 Services ventilés	6 418 710,00	857 850,35
930 Services généraux	888 710,00	770 000,00
931 Formation pro. et apprentissage	0,00	22 850,35
932 Enseignement	4 930 000,00	0,00
933 Culture, sports et loisirs	0,00	65 000,00
934 Santé et action sociale	0,00	0,00
935 Aménagement des territoires	0,00	0,00
936 Gestion des fonds européens	0,00	0,00
937 Environnement	0,00	0,00
938 Transports	600 000,00	0,00
939 Action économique	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés	-48 710,00	5 789 000,00
940 Impositions directes	0,00	5 248 000,00
941 Autres impôts et taxes	0,00	0,00
942 Dotations et participations	0,00	541 000,00
943 Opérations financières	0,00	0,00
944 Frais de fonctionnements groupes d'élus	-48 710,00	0,00
945 Provisions et autres opérations mixtes	0,00	0,00
TOTAL	1	6 370 000,00
		II
		6 646 850,35

OPÉRATIONS D'ORDRE

946 Transferts entre les sections	0,00	0,00
947 Transferts dans section fonctionnement	0,00	0,00
953 Virement à la section d'investissement	276 850,85	
TOTAL	II	276 850,85
		IV
		0,00

AUTOFINANCEMENT DÉGAGE = D(946 + 953) - R946 :

002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00
		0,00

TOTAL DE LA SECTION	I + II + V	6 646 850,85
		II + IV + VI

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
BALANCE GÉNÉRALE – DEPENSES

	INVESTISSEMENT	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délégitante (3)	TOTAL
		I	II		III	IV = I + II + III
Dépenses d'investissement – Total		599 635 500,00	323 642 907,66	196 926 266,21	0,00	1 120 204 673,87
Sous total des opérations réelles et mixtes		515 600 500,00	323 642 907,66	162 250 000,00	0,00	1 001 493 407,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	51 400 000,00	323 642 907,66	160 000 000,00	0,00	535 042 907,66
18	Cpte liaison : affectat° (BA, régie NP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 571 891,19	0,00	0,00	0,00	8 571 891,19
204	Subventions d'équipement versées	313 811 773,10	0,00	250 000,00	0,00	314 061 773,10
21	Immobilisations corporelles	13 652 998,89	0,00	0,00	0,00	13 652 998,89
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	108 867 554,38	0,00	0,00	0,00	108 867 554,38
26	Participations et créances rattachées	500 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
27	Autres immobilisations financières	18 796 282,44	0,00	2 000 000,00	0,00	20 796 282,44
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		84 035 000,00		0,00	0,00	84 035 000,00
925	Opérations patrimoniales	50 000 000,00		0,00	0,00	50 000 000,00
926	Transferts entre les sections	34 035 000,00		0,00	0,00	34 035 000,00
001	Solde exécution section investissement	0,00			0,00	34 676 266,21

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
BALANCE GÉNÉRALE – DÉPENSES

	FONCTIONNEMENT	Budget de l'exercice (1) I	RAR N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délégitante (3) III	TOTAL IV = I + II + III
Dépenses de fonctionnement – Total		1 040 375 000,00	0,00	6 646 850,85	0,00	1 047 021 850,85
Sous total des opérations réelles et mixtes		804 999 500,00	0,00	6 370 000,00	0,00	811 369 500,00
011	Charges à caractère général	123 238 247,94	0,00	330 000,00	0,00	123 568 247,94
012	Charges de personnel et frais assimilés	151 360 841,41	0,00	888 710,00	0,00	152 249 551,41
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	509 767 720,21	0,00	5 200 000,00	0,00	514 967 720,21
6586	Frais de fonctionnement groupes d'élus	1 009 008,79	0,00	-48 710,00	0,00	960 298,79
66	Charges financières	18 338 110,00	0,00	0,00	0,00	18 338 110,00
67	Charges exceptionnelles	785 571,65	0,00	0,00	0,00	785 571,65
945	Provisions et autres opérations mixtes	500 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
Sous total des opérations d'ordre		235 375 500,00	276 850,85	0,00	235 652 350,85	
946	Transferts entre les sections	215 481 200,00		0,00	0,00	215 481 200,00
947	Transferts dans section fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
953	Virement à la section d'investissement	19 894 300,00		276 850,85	0,00	20 171 150,85
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00			0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
BALANCE GÉNÉRALE – RECETTES

	INVESTISSEMENT	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4)	TOTAL
		I	II		III	IV = I + II + III
Recettes d'investissement – Total		599 635 500,00	323 642 907,66	196 926 266,21	0,00	1 120 204 673,87
Sous total des opérations réelles et mixtes		314 260 000,00	323 642 907,66	119 540 000,00	0,00	757 442 907,66
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	11 500 000,00	0,00	0,00	0,00	11 500 000,00
13	Subventions d'investissement	36 148 000,00	0,00	540 000,00	0,00	36 688 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	259 950 000,00	323 642 907,66	119 000 000,00	0,00	702 592 907,66
18	Cpte liaison : affectat° (BA, régie NP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	6 662 000,00	0,00	0,00	0,00	6 662 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
954	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		285 375 500,00		276 850,85	0,00	285 652 350,85
925	Opérations patrimoniales	50 000 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000 000,00
926	Transferts entre les sections	215 481 200,00	0,00	276 850,85	0,00	215 481 200,00
951	Virement de la section de fonctionnement	19 894 300,00				20 171 150,85
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		77 109 415,36	0,00	77 109 415,36
001	Solde exécution section investissement				0,00	0,00

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
BALANCE GÉNÉRALE – RECETTES

	FONCTIONNEMENT	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4)	TOTAL
		I	II		III	IV = I + II + III
Recettes de fonctionnement – Total		1 040 375 000,00	0,00	6 646 850,35	0,00	1 047 021 850,85
Sous total des opérations réelles et mixtes		1 006 340 000,00	0,00	6 646 850,35	0,00	1 012 986 850,85
70	Produits services, domaine, ventes divers	1 840 900,00	0,00	0,00	0,00	1 840 900,00
731	Impôts locaux	212 988 000,00	0,00	5 248 000,00	0,00	218 236 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	471 361 000,00	0,00	0,00	0,00	471 361 000,00
74	Dotations, subventions et participations	318 053 100,00	0,00	606 000,00	0,00	318 659 100,00
75	Autres produits de gestion courante	254 000,00	0,00	22 850,85	0,00	276 850,85
76	Produits financiers	1 402 000,00	0,00	0,00	0,00	1 402 000,00
77	Produits exceptionnels	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
013	Atténuations de charges	391 000,00	0,00	770 000,00	0,00	1 161 000,00
945	Provisions et autres opérations mixtes	0,00				0,00
Sous total des opérations d'ordre		34 035 000,00		0,00	0,00	34 035 000,00
946	Transferts entre les sections	34 035 000,00		0,00	0,00	34 035 000,00
947	Transferts dans section fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL	
									IV = I + II + III	
90	Opérations ventilées	465 200 500,00	0,0	13 000 000,00	2 250 000,00	0,00	2 250 000,00	0,00	467 450 500,00	
900	Services généraux	9 688 300,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	250 000,00	0,00	9 938 300,00	
901	Formation pro. et apprentissage	16 167 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 167 800,00	
902	Enseignement	110 793 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 793 500,00	
903	Culture, sports et loisirs	14 013 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 013 000,00	
904	Santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
905	Aménagement des territoires	60 511 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 511 400,00	
906	Gestion des fonds européens	6 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500 000,00	
907	Environnement	12 250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 250 000,00	
908	Transports	181 273 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181 273 500,00	
909	Action économique	54 003 000,00	0,0	13 000 000,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	56 003 000,00	
92	Opérations non ventilées	134 435 000,00	323 642 907,66		160 000 000,00	0,00	160 000 000,00	0,00	618 077 907,66	
921	Taxes non affectées	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
922	Dotations et participations	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
923	Dettes et autres opérations financières	50 400 000,00	323 642 907,66		160 000 000,00	0,00	160 000 000,00	0,00	534 042 907,66	
925	Opérations patrimoniales	50 000 000,00			0,00	0,00	0,00	0,00	50 000 000,00	
926	Transferts entre les sections	34 035 000,00			0,00	0,00	0,00	0,00	34 035 000,00	
95	Chapitre de prévision sans réalisation				0,00					
950	Dépenses imprévues				0,00					
TOTAL	des groupes fonctionnels	599 635 500,00	323 642 907,66		13 000 000,00	162 250 000,00		2 250 000,00	160 000 000,00	1 085 528 407,66

001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (4)	34 676 266,21
TOTAL	1 120 204 673,87

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

III – VOTE DU BUDGET
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délégitante (3) III	TOTAL IV = I + II + III
		I	II	540 000,00		
90	Opérations ventilées	44 460 000,00	0,00	540 000,00	0,00	45 000 000,00
900	Services généraux	4 800 000,00	0,00	540 000,00	0,00	5 340 000,00
901	Formation pro. et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseignement	23 876 000,00	0,00	0,00	0,00	23 876 000,00
903	Culture, sports et loisirs	822 000,00	0,00	0,00	0,00	822 000,00
904	Santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires	77 000,00	0,00	0,00	0,00	77 000,00
906	Gestion des fonds européens	6 500 000,00	0,00	0,00	0,00	6 500 000,00
907	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
908	Transports	150 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
909	Action économique	8 235 000,00	0,00	0,00	0,00	8 235 000,00
92	Opérations non ventilées	535 281 200,00	323 642 907,66	119 000 000,00	0,00	977 924 107,66
921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
922	Dotations et participations (sauf R922 - 1068)	11 500 000,00	0,00	0,00	0,00	11 500 000,00
923	Dettes et autres opérations financières	258 300 000,00	323 642 907,66	119 000 000,00	0,00	700 942 907,66
925	Opérations patrimoniales	50 000 000,00		0,00	0,00	50 000 000,00
926	Transferts entre les sections	215 481 200,00		0,00	0,00	215 481 200,00
95	Chapitre de prévision sans réalisation	19 894 300,00	0,00	276 850,85	0,00	20 171 150,85
951	Virement de la section de fonctionnement	19 894 300,00		276 850,85	0,00	20 171 150,85
954	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	des groupes fonctionnels	599 635 500,00	323 642 907,66	119 816 850,85	0,00	1 043 095 258,51

		001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (4)	0,00
		1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (5)	77 109 415,36

		TOTAL	1 120 204 673,87
--	--	--------------	-------------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
- (4) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.
- (5) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

		III – VOTE DU BUDGET	
		A – SECTION D’INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	
		Détail par articles	

		CHAPITRE 900 – Services généraux	
		AP (1) = 0,00	
2	Administration générale	3	4
20	21 Conseil Régional	41 Actions interrégionales	43 Actions interrégionales européennes
Administration générale collectivité	22 Conseil Economique et Social Régional	42 Actions européennes	44 Aide publique au développement
201 Personnel non ventillé	23 Conseil culture, éducation et environ	45 Actions relevant de la subvention ^a globale	48 Autres actions internationales
202 Autres moyens généraux	28 Autres organismes		
DEPENSES D’EQUIPEMENT			
Budget de l’exercice (2)	0,00 4 258 800,00	0,00	0,00 354 500,00
Restes à réaliser N-1	0,00 0,00	0,00	0,00 275 000,00
Propositions du président	0,00 0,00	0,00	0,00 0,00
Vote de l’assemblée (3)	0,00 0,00	0,00	0,00 250 000,00
- Dans le cadre d’une AP-CP (4)	0,00 0,00	0,00	0,00 0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00 0,00	0,00	0,00 250 000,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00 0,00	0,00	0,00 0,00
RECETTES AFFECTÉES AUX EQUIPEMENTS			
Budget de l’exercice (2)	0,00 0,00	0,00	0,00 4 800 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00 0,00	0,00	0,00 0,00
Propositions du président	0,00 0,00	0,00	0,00 0,00
Vote de l’assemblée (3)	0,00 0,00	0,00	0,00 540 000,00
Recettes affectées	0,00 0,00	0,00	0,00 0,00
Financement par le tiers de l’op.	0,00 0,00	0,00	0,00 540 000,00

(1) Il s’agit des nouvelles AP ou des modifications d’AP existantes.

(2) Voir l’état -B pour le contenu du budget de l’exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET		III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES		A 901
Détail par articles		

CHAPITRE 901 – Formation professionnelle et apprentissage		
	AP (1) =	0,00
	0	Services communs
	1	Formation professionnelle
	2	Apprentissage
	3	Formation sanitaire et sociale
		TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT		
Budget de l'exercice (2)	0,00	8 000 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)		
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS		
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)		
Recettes affectées	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET			III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES			A 902
Détail par articles			

			CHAPITRE 902 – Enseignement	AP (1) = 0,00
0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré	3 Enseignement supérieur	8 Autres services périscolaires et annexes
	Collèges	Lycées publics	Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	21	22	23	24 Participations à des cités mixtes
DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Budget de l'exercice (2)	4 750 000,00	0,00	76 943 203,53	24 056 796,47
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS				
Budget de l'exercice (2)	20 958 000,00	0,00	2 248 000,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état -B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D’INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 903

CHAPITRE 903 – Culture, sports et loisirs

Détail par articles

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT				TOTAL DU CHAPITRE		
	0 Services communs	1 Culture	2 Sports	3 Loisirs	7 Sécurité	
	11 Enseignement artistique	12 Activités culturelles et artistiques	13 Patrimoine (bibliothèques, musées, ...)			
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	5 813 000,00	4 300 000,00	3 900 000,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS	
Budget de l'exercice (2)	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00
Recettes affectées	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice

(3) Crédits de la présente délibération hors BAB

(A) **לעומת** – מוגדר כמי שאינו מושג בנסיבותיו או מושג בנסיבותיו.

(4) 1. ດ້ວຍເປົ້າໃຫຍ່ ໂດຍບໍ່ໄດ້ມາໃຫຍ່.

		III – VOTE DU BUDGET			
		A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES		III A 904	
		Détail par articles			
		CHAPITRE 904 – Santé et action sociale		AP (1) = 0,00	
		0 Services communs	1 Santé	2 Action sociale	7 Sécurité alimentaire
DÉPENSES D'EQUIPEMENT					TOTAL DU CHAPITRE
Budget de l'exercice (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Rosettes à réaliser N-1		0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président		0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)		0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS					
Budget de l'exercice (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Rosettes à réaliser N-1		0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président		0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées		0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET											
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES											
Détail par articles											

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires											
AP (1) = 0,00											
0	Services communs	1	Politique de la ville	2	Agglomérations et villes moyennes	3	Espace rural, autres espaces de développement	4	Habitat - (Logement)	5	Actions en faveur du littoral

DÉPENSES D'EQUIPEMENT											
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	29 404 900,00	12 700 000,00	0,00	18 406 500,00	0,00	0,00	60 511 400,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTÉES AUX EQUIPEMENTS											
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 000,00	0,00	77 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état -B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET		III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES		A 906
Détail par articles		

CHAPITRE 906 – Gestion des fonds européens		
	AP (1) =	0,00
	FSE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT		
Budget de l'exercice (2)	0,00	6 500 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS		
Budget de l'exercice (2)	0,00	6 500 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état -B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

		III – VOTE DU BUDGET		III – VOTE DU BUDGET	
		A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES		A 907	
		Détail par articles			

CHAPITRE 907 – Environnement							
AP (1) = 0,00							
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)	0,00	2 800 000,00	0,00	0,00	5 200 000,00	3 350 000,00	900 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état -B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

		III – VOTE DU BUDGET	
		A – SECTION D’INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	
		Détail par articles	

		CHAPITRE 908 – Transports AP (1) = 0,00	
		Routes et voiries 2	
		1	2
		Services communs	Transports en commun de voyageurs
		10 Services communs	11 Transport ferroviaire régional de voyage
		12 Gares et autres infrastructures ferrov.	18 Autres transports en commun
		21 Voirie nationale	22 Voirie régionale
		23 Voirie départementale	24 Voirie communale
		25 Sécurité routière	
DÉPENSES D’ÉQUIPEMENT			
Budget de l’exercice (2)	0,00	0,00	46 240 000,00
Rustes à réaliser N-1	0,00	0,00	76 907 000,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00
Vote de l’assemblée (3)	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d’une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00
Dont op pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTÉES AUX ÉQUIPEMENTS			
Budget de l’exercice (2)	0,00	150 000,00	0,00
Rustes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00
Vote de l’assemblée (3)	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l’op.	0,00	0,00	0,00

										III									
										A 908									
III – VOTE DU BUDGET																			
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES																			
Détail par articles																			

CHAPITRE 908 – Transports (suite)

	2 Routes et voiries	7 Sécurité	81 Transports aériens	82 Transports maritimes	83 Transports fluviaux	84 Transports ferroviaires de marchandises	85 Liaisons multimodales	86 Infrastructures portuaires et aéroport.	88 Autres	TOTAL DU CHAPITRE	
										Autres transports	
DEPENSES D'EQUIPEMENT											
Budget de l'exercice (2)	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	40 110 500,00	8 625 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS											
Budget de l'exercice (2)	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	150 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET		III
A – SECTION D’INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES		A 909
Détail par articles		

CHAPITRE 909 – Action économique							
	AP (1) =	13 000 000,00					
		1 Interventions économiques transversales	2 Recherche et innovation	3 Agriculture, pêche, agro-industrie	4 Industrie, artisanat, commerce et autres	5 Tourisme et thermalisme	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)	0,00	25 515 000,00	12 085 000,00	12 453 000,00	0,00	3 950 000,00	54 003 000,00
Rentes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)	0,00	6 250 000,00	1 170 000,00	0,00	0,00	8 150 000,00	8 235 000,00
Rentes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état -B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

		III
	A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES	A 921

CHAPITRE 921 – Taxes non affectées

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II		Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
			Propositions nouvelles du président	RAR N-1 (3) II		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

		III
	A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES	A 922

CHAPITRE 922 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL
DEPENSES (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		11 500 000,00	0,00	77 109 415,36	0,00	88 609 415,36
10222 FCTVA	Excédents de fonctionnement capitalisés	11 500 000,00	0,00	0,00	0,00	11 500 000,00
1068		0,00	77 109 415,36	0,00	77 109 415,36	

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(5) Versement de dotations (trop perçus).

		III
	A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES	A 923

III – VOTE DU BUDGET
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 923 – Dettes et autres opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL	
						IV = I + II + III	IV = I + II + III
DEPENSES		50 400 000,00	323 642 907,66	160 000 000,00	0,00	534 042 907,66	
1641	Emprunts en euros	44 376 233,05		0,00	0,00	44 376 233,05	
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	5 891 300,72		0,00	0,00	35 891 300,72	
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	0,00	293 642 907,66	160 000 000,00	0,00	453 642 907,66	
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	132 466,23	0,00	0,00	0,00	132 466,23	
RECETTES		258 300 000,00	323 642 907,66	119 000 000,00	0,00	700 942 907,66	
16311	Emprunt obligataire remboursable lin fine	80 000 000,00		0,00	0,00	80 000 000,00	
1641	Emprunts en euros	178 300 000,00		0,00	-41 000 000,00	137 300 000,00	
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	0,00	323 642 907,66	160 000 000,00	0,00	483 642 907,66	

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

		III	A 925
III – VOTE DU BUDGET			
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES			

CHAPITRE 925 – Opérations patrimoniales

Article / compte par nature (1)	Dépenses (3)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
1313	Subv. transf. Départements		50 000 000,00	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études		50 000,00	0,00	0,00
21572	Matériel technique scolaire		100 000,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport		50 000,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier		0,00	0,00	0,00
2313	Constructions		300 000,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.		48 990 000,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours		510 000,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déductif TVA		0,00	0,00	0,00
	RECETTES (3)		50 000 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements		0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles		50 000 000,00	0,00	0,00

(1) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

III – VOTE DU BUDGET
A – SECTION D’INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 926 – Transferts entre les sections

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
	DEPENSES DE L'EXERCICE (3)		34 035 000,00	0,00
	Reprises sur autofinancement		34 035 000,00	0,00
139/11	Sub. transf cpte résult. Etat, établiss	722 000,00	0,00	0,00
139/13	Sub. transf cpte résult. Départements	615 000,00	0,00	0,00
139/14	Sub. transf cpte résult. Communes	193 000,00	0,00	0,00
139/16	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	83 000,00	0,00	0,00
139/72	Sub. transf cpte résult. FEDER	11 040 000,00	0,00	0,00
139/73	Sub. transf cpte résult. FEOGA	1 119 000,00	0,00	0,00
139/18	Autres subventions d'équipement	1 973 000,00	0,00	0,00
139/32	Dotation régionale d'équipement scolaire	18 290 000,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées		0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE (4)		215 481 200,00	0,00
	Amortissement des immobilisations		215 481 200,00	0,00
280/31	Frais d'études	1 486 000,00	0,00	0,00
280/33	Frais d'insertion	5 000,00	0,00	0,00
280/4111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	66 000,00	0,00	0,00
280/4112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	7 943 000,00	0,00	0,00
280/4113	Subv. Etat : Projet infrastructure	820 000,00	0,00	0,00
280/4121	Subv. Régions : Bien mobilier, matériel	11 000,00	0,00	0,00
280/4122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	15 000,00	0,00	0,00
280/4131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	623 000,00	0,00	0,00
280/4132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	6 183 000,00	0,00	0,00
280/4133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	693 000,00	0,00	0,00
280/4141	Subv. Cne : Bien mobilier, matériel	943 000,00	0,00	0,00
280/4142	Subv. Cne : Bâtiments, installations	37 108 000,00	0,00	0,00
280/4143	Subv. Cne : Projet infrastructure	156 000,00	0,00	0,00
280/4151	Subv. Gipt : Bien mobilier, matériel	172 000,00	0,00	0,00
280/4152	Subv. Gipt : Bâtiments, installations	6 178 000,00	0,00	0,00
280/4153	Subv. Gipt : Projet infrastructure	396 000,00	0,00	0,00
280/4171	Subv. SNCF : Bien mobilier, matériel	11 450 000,00		

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
28041712	Subv. SNCF : Bâtiments, installations	10 413 000,00	0,00	0,00
28041713	Subv. SNCF : Projet infrastructure	2 937 000,00	0,00	0,00
28041721	Subv. RFF : Bien mobilier, matériel	1 390 000,00	0,00	0,00
28041722	Subv. RFF : Bâtiments, installations	6 721 000,00	0,00	0,00
28041723	Subv. RFF : Projet infrastructure	19 041 000,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	10 844 000,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	19 042 000,00	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	22 325 000,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	10 399 000,00	0,00	0,00
280431	Subv. Scol : Bien mobilier, matériel	6 571 000,00	0,00	0,00
280432	Subv. Scol : Bâtiments, installations	3 881 000,00	0,00	0,00
28051	Concessions/droits similaires,brevets,..	1 099 000,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 000,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments administratifs	69 000,00	0,00	0,00
28132	Bâtiments scolaires	296 000,00	0,00	0,00
28134	Bâtiments culturels et sportifs	623 000,00	0,00	0,00
28138	Autres bâtiments publics	1 732 000,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	9 400,00	0,00	0,00
2814	Constructions sur sol d'autrui	84 500,00	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	3 200,00	0,00	0,00
28153	Réseaux divers	8 100,00	0,00	0,00
281571	Matériel ferroviaire	17 000,00	0,00	0,00
281572	Matériel technique scolaire	1 016 000,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	1 327 000,00	0,00	0,00
2817312	Bâtiments scolaires (m. à dispo)	12 333 000,00	0,00	0,00
281754	Voies navigables (m. à dispo)	2 476 000,00	0,00	0,00
281821	Matériel de transport ferroviaire	228 000,00	0,00	0,00
281828	Autres matériaux de transport	592 000,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	3 431 000,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	619 000,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	1 214 000,00	0,00	0,00
281848	Autres matériaux de bureau et mobiliers	211 000,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	74 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo, corporelles	205 000,00	0,00	0,00
	Autres	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériaux de transport	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Égales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement.

(4) Égales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement.

III – VOTE DU BUDGET		
A – SECTION D'INVESTISSEMENT		III
95 CHAPITRES DE PREVISIONS SANS REALISATION		A.950 A 951 A 954
DEPENSES		
	950	
Dépenses imprévues		
Pour mémoire budget AP précédent	1 000 000,00	0,00
RECETTES		
	951	
Virements de la section de fonctionnement		
Budget de l'exercice (1)	19 894 300,00	276 850,85

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

RECETTES		
954		
Produits des cessions d'immobilisations		
Propositions nouvelles du président		Vote de l'assemblée (3) III
	0,00	0,00

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DÉPENSES

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL	
									III	IV = I + II + III
93	Services ventilés	783 483 291,21	I	II	12 370 000,00	6 418 710,00	0,00	6 370 000,00	48 710,00	789 902 001,21
930	Services généraux	83 176 291,21	0,00	840 000,00	888 710,00	0,00	840 000,00	0,00	48 710,00	84 065 001,21
931	Formation pro. et apprentissage	288 328 887,50	0,00	4 930 000,00	4 930 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	288 328 887,50
932	Enseignement	167 674 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	172 604 000,00
933	Culture, sports et loisirs	32 561 612,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 561 612,50
934	Santé et action sociale	664 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	664 500,00
935	Aménagement des territoires	6 954 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 954 000,00
936	Gestion des fonds européens	3 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500 000,00
937	Environnement	10 448 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 448 000,00
938	Transports	117 006 500,00	0,00	600 000,00	600 000,00	0,00	600 000,00	0,00	0,00	117 606 500,00
939	Action économique	73 169 500,00	0,00	6 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 169 500,00
94	Services communs non ventilés	236 997 408,79	0,00			-48 710,00	0,00		-62 000,00	236 948 698,79
940	Impositions directes	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
942	Dotations et participations	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
943	Opérations financières	20 000 000,00	0,00			0,00	0,00	0,00	20 000 000,00	20 000 000,00
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus	1 016 208,79	0,00	13 290,00	-48 710,00	0,00	13 290,00	-62 000,00	367 498,79	
945	Provisions et autres opérations mixtes	500 000,00				0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
946	Transferts entre les sections	215 481 200,00				0,00	0,00	0,00	0,00	215 481 200,00
947	Transferts dans section fonctionnement	0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
95	Chapitre de prévision sans réalisation	19 894 300,00				0,00	276 850,85	0,00	276 850,85	20 171 150,85
952	Dépenses imprévues					0,00	276 850,85	0,00	276 850,85	
953	Virement à la section d'investissement	19 894 300,00								20 171 150,85
TOTAL des groupes fonctionnels		1 040 375 000,00				0,00	6 383 290,00	0,00	6 383 290,00	1 047 021 850,85

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL
		-	II			III			IV = I + II + III 0,00
002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTÉ (4)									TOTAL 1 047 021 850,85
									0,00

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

III – VOTE DU BUDGET
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délégitante (3) III	TOTAL	III
							IV = I + II + III
93	Services ventilés	94 358 000,00	0,00	857 850,85	0,00	95 215 850,85	
930	Services généraux	9 577 500,00	0,00	770 000,00	0,00	10 347 500,00	
931	Formation pro. et apprentissage	33 280 000,00	0,00	22 850,85	0,00	33 302 850,85	
932	Enseignement	8 290 000,00	0,00	65 000,00	0,00	8 290 000,00	
933	Culture, sports et loisirs	461 600,00	0,00	0,00	0,00	526 600,00	
934	Santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
935	Aménagement des territoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
936	Gestion des fonds européens	3 500 000,00	0,00	0,00	0,00	3 500 000,00	
937	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
938	Transports	37 860 900,00	0,00	0,00	0,00	37 860 900,00	
939	Action économique	1 388 000,00	0,00	0,00	0,00	1 388 000,00	
94	Services communs non ventilés	946 017 000,00	0,00	5 739 000,00	0,00	951 806 000,00	
940	Impositions directes	212 988 000,00	0,00	5 248 000,00	0,00	218 236 000,00	
941	Autres impôts et taxes	435 641 000,00	0,00	0,00	0,00	435 641 000,00	
942	Dotations et participations	262 053 000,00	0,00	541 000,00	0,00	262 594 000,00	
943	Opérations financières	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	1 300 000,00	
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
945	Provisions et autres opérations mixtes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
946	Transferts entre les sections	34 035 000,00	0,00	0,00	0,00	34 035 000,00	
947	Transferts dans section fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL des groupes fonctionnels		1 040 375 000,00	0,00	6 646 850,85	0,00	1 047 021 850,85	

	002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTÉ (4)	0,00
	TOTAL	1 047 021 850,85

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

III – VOTE DU BUDGET
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 930 – Services généraux

AE (1) =

840 000,00

		Administration générale				Sécurité				Actions interrégionales, européennes				TOTAL DU CHAPITRE	
		20	21	22	23	28	Autres organismes	41	42	43	Action relevant de la subvention globale	44	Aide publique au développement	48	Autres actions internationales
Administration générale collectivité	Régional	Conseil Economique et Social Régional	Conseil culture, éducation et environ												
Personnel non ventilé	202	Autres moyens généraux													
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT															
Budget de l'exercice (2)	50 925 249,66	19 998 387,48	5 308 713,39	2 930 940,68	2 500,00	0,00	0,00	1 321 606,98	2 893,01	2 400 000,00	285 00,00	0,00	0,00	83 176 291,21	
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Propositions nouvelles du président	118 710,00	770 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	888 710,00	
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dans le cadre d'une AE-CP		770 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	840 000,00	
Hors AE-CP	48 710,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 710,00	

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

		Administration générale				Sécurité				Actions interrégionales, européennes				TOTAL DU CHAPITRE	
		20	21	22	23	28	Autres organismes	41	42	43	Action relevant de la subvention globale	44	Aide publique au développement	48	Autres actions internationales
Administration générale collectivité	Régional	Conseil Economique et Social Régional	Conseil culture, éducation et environ												
Personnel non ventilé	202	Autres moyens généraux													
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT															
Budget de l'exercice (2)	291 000,00	1 084 500,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 577 500,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	770 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	770 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR

III – VOTE DU BUDGET		III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES		B 931
Détail par articles		

CHAPITRE 931 – Formation professionnelle et apprentissage		
	AE (1) =	0,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
	0 Services communs	1 Formation professionnelle	2 Apprentissage
			3 Formation sanitaire et sociale
Budget de l'exercice (2)	7 078 000,00	148 046 387,50	81 343 500,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT			
	0,00	33 280 000,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
Budget de l'exercice (2)	0,00	33 280 000,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	22 850,85	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET			III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES			B 932
Détail par articles			

CHAPITRE 932 – Enseignement			
AE (1) = 4 930 000,00			
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Budget de l'exercice (2)	5 500 080,05	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	5 000 000,00	0,00	-70 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	5 000 000,00	0,00	-70 000,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT			
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	8 290 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état -B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET		III	
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES		B 933	
Détail par articles			

CHAPITRE 933 – Culture, sports et loisirs			
AE (1) = 0,00			
0	1	2	7
Services communs	Culture	Sports	Sécurité
Enseignement artistique	Activités culturelles et artistiques	Loisirs	
	Patrimoine (bibliothèques, musées,...)		

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Budget de l'exercice (2)	0,00	25 929 689,50	2 431 923,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT			
Budget de l'exercice (2)	0,00	461 600,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	65 000,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état «B» pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET				III	
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES				B 934	
Détail par articles					
CHAPITRE 934 – Santé et action sociale					AE (1) = 0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0 Services communs	1 Santé	2 Action sociale	7 Sécurité alimentaire	TOTAL DU CHAPITRE
Budget de l'exercice (2)	0,00	664 500,00	0,00	0,00	664 500,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET				
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES			B 935	
Détail par articles				

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires			AE (1) =	0,00
			8	TOTAL DU CHAPITRE
			7	
			Sécurité	
			6	
			Technologies informat° et communicat°	
			5	
			Actions en faveur du littoral	
			4	
			Habitat - (Logement)	
			3	
			Espace rural, autres espaces de développement	
			2	
			Agglomérations et villes moyennes	
			1	
			Politique de la ville	
	Services communs			
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	4 561 143,33	100 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT				
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET		
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES		
Détail par articles		
CHAPITRE 936 – Gestion des fonds européens		AE (1) =
		0,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Budget de l'exercice (2)	1 FSE	3 Autres
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00
Hors AE-CP	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT		
Budget de l'exercice (2)	0,00	3 500 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

		III – VOTE DU BUDGET	
		B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	
		Détail par articles	

		CHAPITRE 937 – Environnement	
		AE (1) = 0,00	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Budget de l'exercice (2)	0,00	400 000,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT			
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état -B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

III
B 938

III – VOTE DU BUDGET

B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 938 – Transports

卷之三

Services communs		Transports en commun de voyageurs				Routes et voiries				
0	1	10	11	12	18	21	22	23	24	25
		Services communs	Transport ferroviaire régional de voyage	Gares et autres infrastructures ferrov.	Autres transports en commun	Voirie nationale	Voirie régionale	Voirie départementale	Voirie communale	Sécurité routière

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	102 806 000,00	280 000,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	36 462 000,00	0,00	0,00
R restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		III – VOTE DU BUDGET		III – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES		B 938	
				Détail par articles			

CHAPITRE 938 – Transports (suite)

	2	7					
	Routes et voiries	Sécurité					
28							
Autres liaisons							

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	8 050 500,00	0,00	0,00	810 000,00	117 006 500,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	1 136 900,00	222 000,00	37 860 900,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état 1-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET				
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES			B 939	
Détail par articles				

			CHAPITRE 939 – Action économique	
			AE (1) =	6 000 000,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Budget de l'exercice (2)	0,00	16 657 500,00	36 835 000,00	11 682 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT				
Budget de l'exercice (2)	0,00	102 000,00	1 100 000,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état -B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

		III		III
	B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES			B 940

CHAPITRE 940 – Impositions directes

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délégitante (4)	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73914	Préf.fonds péréquat° cotis/VAE entreprise	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		212 988 000,00	0,00	5 248 000,00	0,00	218 236 000,00
73112	Cotisation sur la VAE	154 630 000,00	0,00	5 222 000,00	0,00	159 852 000,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseau	29 018 000,00	0,00	29 000,00	0,00	29 047 000,00
73121	FNGIR	27 608 000,00	0,00	0,00	0,00	27 608 000,00
73122	Fonds péréquat° ress. perçues par région	1 732 000,00	0,00	-3 000,00	0,00	1 729 000,00

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

		III
	B 941	III

III – VOTE DU BUDGET
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 941 – Autres impôts et taxes

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délélibérante (4) III	TOTAL IV = I + II + III
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		435 641 000,00	0,00	0,00	0,00	435 641 000,00
732	TICPE	199 720 000,00	0,00	0,00	0,00	199 720 000,00
7344	Taxe/certif immatriculation véhicules	113 000 000,00	0,00	0,00	0,00	113 000 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73821	Taxe d'apprentissage	67 200 000,00	0,00	0,00	0,00	67 200 000,00
73822	TICPE-Ressource régionale apprentissage	6 597 000,00	0,00	0,00	0,00	6 597 000,00
73841	Frais de gestion	22 456 000,00	0,00	0,00	0,00	22 456 000,00
73842	TICPE FPA	10 953 000,00	0,00	0,00	0,00	10 953 000,00
7385	TICPE Primes employeurs apprentis	15 715 000,00	0,00	0,00	0,00	15 715 000,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

		III – VOTE DU BUDGET	
	B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES		B 942

CHAPITRE 942 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délégitante (4) III	TOTAL IV = I + II + III
DEPENSES		0,00		0,00		0,00
RECETTES		262 053 000,00		541 000,00		262 594 000,00
7411	D.G.F. - Dotation forfaitaire	188 082 000,00		503 000,00		188 585 000,00
7412	D.G.F. - Dotation de péréquation	15 686 000,00		0,00		15 686 000,00
7453	Dotations - Primes employeurs apprentis	0,00		0,00		0,00
7461	DGD	21 880 000,00		0,00		21 880 000,00
74832	D.C.R.T.P.	27 575 000,00		0,00		27 575 000,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	505 000,00		0,00		505 000,00
74835	D.T.C. exonération fiscalité directe	8 325 000,00		38 000,00		8 363 000,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

		III
	B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES	B 943

CHAPITRE 943 – Opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée déléibrante (4) III	TOTAL	
						IV = I + II + III	0,00
	DEPENSES (5)	20 000 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000 000,00	
6226	Honoraires	38 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 450,00
627	Services bancaires et assimilés	625 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	625 440,00
6541	Créances admises en non-valeur	78 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 800,00
6542	Créances éteintes	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	10 194 853,32	0,00	0,00	0,00	0,00	10 194 853,32
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66115	Intérêts comptes courants et de dépôts	133 333,33	0,00	0,00	0,00	0,00	133 333,33
668	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6688	Autres	8 008 923,35	0,00	0,00	0,00	0,00	8 008 923,35
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
	RECETTES (6)	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	1 300 000,00	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Pour information : détail du calcul des ICNE	
Compteur D66112 (5)	Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N - ICNE N-1
Compteur R7622 (6)	Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1

1 344 642,51
1 344 642,51
0,00
0,00
0,00

		0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 661112 sera négatif.

(6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

		III		III
	B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES			B 944

CHAPITRE 944 – Frais de fonctionnements des groupes d’élus

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l’exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l’assemblée délégitante (4)	TOTAL
DEPENSES		1 016 208,79		0,00	-48 710,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	7 200,00		0,00	0,00	7 200,00
65861	Frais de personnel	894 000,00		0,00	-62 000,00	832 000,00
65862	Matériel, équipement et fournitures	115 008,79		0,00	13 290,00	128 298,79
RECETTES		0,00		0,00	0,00	0,00
65869	Remboursements frais de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l’exercice est défini dans l’état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

		III
	B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES	B 945
Détail par articles		

CHAPITRE 945 – Provisions et autres opérations mixtes (opérations semi-budgétaires)

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)
DEPENSES		500 000,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	500 000,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
7866	Rep. Prov. dépréc. éléments financiers	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

		III – VOTE DU BUDGET	
		B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES	
		Détail par articles	

**CHAPITRE 946 – Transferts entre les sections
(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)**

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)
	DEPENSES (4)			0,00
	Dot. aux amortissements et provisions	215 481 200,00	0,00	0,00
6811	<i>Dot. amort. Immos incorporelles</i>	215 481 200,00	0,00	0,00
	Autres	0,00	0,00	0,00
675	<i>Valeur comptable immobilisations cédées</i>	0,00	0,00	0,00
6761	<i>Differences sur réalisations (positives)</i>	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (5)	34 035 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement	34 035 000,00	0,00	0,00
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul/</i>	34 035 000,00	0,00	0,00
	Transfert de charges	0,00	0,00	0,00
7761	<i>Differences sur réalisations (négatives)</i>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Égales aux recettes du chapitre 926 en investissement.

(5) Égales aux dépenses du chapitre 926 en investissement.

		III
	B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES	B 947
Détail par articles		

CHAPITRE 947 – Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)
DEPENSES (4)		0,00	0,00	0,00
RECETTES (4)		0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Les dépenses sont égales aux recettes du chapitre.

	III – VOTE DU BUDGET	III
	B – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B 952
	95 CHAPITRES DE PRÉVISION SANS RÉALISATIONS	B 953

DEPENSES		
952		
Dépenses imprévues		
Pour mémoire budget AE précédent	Vote de l'assemblée sur les AE	
1 000 000,00		0,00

DEPENSES		
953		
Virement à la section d'investissement		
Budget de l'exercice (1)	Vote de l'assemblée	
19 894 300,00		276 850,85

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

ANNEXES

IV – PRÉSENTATION CROISEE
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

		IV
		A/900

CHAPITRE 900 – Services généraux

Article / compte par nature (1)	Libellé	Administration générale			Sécurité	Actions interrégionales, européennes			TOTAL DU CHAPITRE	
		20 Administration générale collectivité	21 Conseil Régional	22 Conseil Economique et Social Régional		23 Conseil culture, éducation et environ nement	28 Autres organismes	41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais études, recherche, dev. et insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Collections et œuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv. d'équipement transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	540 000,00	540 000,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	IV – PRÉSENTATION CROISÉE	IV
	SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	
	Détail par articles	A/901

CHAPITRE 901 – Formation professionnelle et apprentissage

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Formation professionnelle	2 Apprentissage	3 Formation sanitaire et sociale	TOTAL DU CHAPITRE
DEFENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais études, recherche, dev. et insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

IV – PRÉSENTATION CROISEE
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

			IV
			A/902

CHAPITRE 902 – Enseignement

Article / compte par nature (1)	Libellé	Services communs	Enseignement du premier degré	2			TOTAL DU CHAPITRE
				Enseignement du second degré			
				21 Collèges	22 Lycées publics	23 Lycées privés	24 Participations à des cités mixtes
DEPENSES							
203	Frais études,recherche,dév. et insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
236	Avances aux EPLE sur immos régionales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES							
131	Subv. d'équipement transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv. d'équipent non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équip. transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

	IV – PRÉSENTATION CROISÉE	IV
	SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	
	Détail par articles	A/903

CHAPITRE 903 – Culture, sports et loisirs

Article / compte par nature (1)	Libellé	Services communs	1			Sports	Loisirs	7 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			11 Enseignement artistique	12 Activités culturelles et artistiques	13 Patrimoine (bibliothèques, musées, ...)				
DEPENSES			0,00	0,00	0,00				0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00				0,00
213	Constructions		0,00	0,00	0,00				0,00
RECETTES			0,00	0,00	0,00				0,00
131	Subv. d'équipement transférables		0,00	0,00	0,00				0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

	IV	IV
	IV – PRÉSENTATION CROISEE	A/904
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES		
Détail par articles		

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale

Article / compte par nature (1)	Libellé	0	Services communs	1	Action sociale	2	7	Sécurité alimentaire	7	Total du chapitre
DÉPENSES			0,00		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES			0,00		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détallier les comptes à trois chiffres

IV – PRÉSENTATION CROISEE
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

		IV	A/905
--	--	-----------	--------------

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires

Article / compte par nature (1)	Libellé	Services communs	Politique de la ville	Agglomérations et villes moyennes	Espace rural, autres espaces de développement	Habitat - (Logement)	Actions en faveur du littoral	Sécurité	Technologies informat° et communicat°	Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE	
											7	8
DEPENSES		0	1	2	3	4	5	6	7	8		
203	Frais études/recherche dév. et insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détaller les comptes à trois chiffres.

	IV – PRÉSENTATION CROISÉE	IV
	SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A/906
	Détail par articles	

CHAPITRE 906 – Gestion des fonds européens

Article / compte par nature (1)	Libellé	1 FSE	2 FEDER	3 Autres	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES					
132	Subv. d'équipent non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détaller les comptes à trois chiffres

IV – PRÉSENTATION CROISEE
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

		IV	A/907
--	--	-----------	--------------

CHAPITRE 907 – Environnement

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Actions transversales	2 Actions en matière des déchets	3 Politique de l'air	4 Politique de l'eau	5 Politique de l'énergie	6 Patrimoine naturel	7 Environnement infrastructures transport	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	F r a i s études,recherche,dév. et insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporielles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – PRÉSENTATION CROISEE
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

			IV
			A/908

CHAPITRE 903 – Transports

Article / compte par nature (1)	Libellé	Services communs 0	Transports en commun de voyageurs 1				Routes et voiries 2			
			10 Services communs	11 Transport ferroviaire régional de voyage	12 Gares et autres infrastructures ferrov.	18 Autres transports en commun	21 Voirie nationale	22 Voirie régionale	23 Voirie départementale	24 Voirie communale
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais études recherche, dév. et insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv. d'équipement transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

										IV										
										A/908										
Article / compte par nature (1)	Libellé	2	Routes et voiries	7	Sécurité	81	Transports aériens	82	Transports maritimes	83	Transports fluviaux	84	Transports ferroviaires de marchandises	85	Liaisons multimodales	86	Infrastructures portuaires et aéroport.	88	Autres	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		28	Autres liaisons			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
203	Frais études, recherche, dév. et insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
212	Aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
131	Subv. d'équipement transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

CHAPITRE 908 – Transports (suite)

Article / compte par nature (1)	Libellé	2	Routes et voiries	7	Sécurité	81	Transports aériens	82	Transports maritimes	83	Transports fluviaux	84	Transports ferroviaires de marchandises	85	Liaisons multimodales	86	Infrastructures portuaires et aéroport.	88	Autres	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		28	Autres liaisons			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais études, recherche, dév. et insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv. d'équipement transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détaller les comptes à trois chiffres.

		IV – PRÉSENTATION CROISEE	IV
		SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A/909
Détail par articles			

CHAPITRE 909 – Action économique

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Interventions économiques transversales	2 Recherche et innovation	3 Agriculture, pêche, agro-industrie	4 Industrie, artisanat, commerce et autres	5 Tourisme et thermalisme	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES								
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00		2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00		2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
274	Prêts	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES								
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

IV – PRÉSENTATION CROISEE
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

Article / compte par nature (1)	Libellé	Administration générale						Actions interrégionales, européennes				TOTAL DU CHAPITRE	
		20 Administration générale collectivité	21 Conseil Régional	22 Economie et Social Régional	23 Conseil culture, éducation et environ	28 Autres organismes	41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Action relevant de la subvention globale	44 Aide publique au développement	48 Autres actions internationales		
DEPENSES		118 710,00	770 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	888 710,00
606 Achats non stockés de matières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611 Contrats de prestations de services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613 Locations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614 Charges locatives et de copropriété		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615 Entretien et réparations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616 Primes assurances		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617 Etudes et recherches		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618 Divers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621 Personnel extérieur au service		70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
622 Rémunérations intermédiaires, honoraires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623 Publicité, publicat°, relations publique		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Région de Bretagne - Budget principal - BS 2016

Article / compte par nature (1)	Libellé	Administration générale						TOTAL DU CHAPITRE
		Administration générale		Conseil Régional	21	22	23	
		20	Administrati on générale collectivité		Conseil Économique et Social Régional	Conseil culture, éducation et environ	Autres organismes	
201	Personnel non ventilé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Autres moyens généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunerations du personnel	48 710,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 710,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	770 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	770 000,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652	Indemnités de présence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités, frais et forfait° élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Région de Bretagne - Budget principal - BS 2016

Article / compte par nature (1)	Libellé	Administration générale						TOTAL DU CHAPITRE	
		Administration générale		Conseil Régional	Conseil Economique et Social Régional	Autres organismes	28		
		20	21				24		
	Administration collectivité	201	202						
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
REÇETTES		770 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunerations du personnel	770 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

		IV – PRÉSENTATION CROISEE	IV
		SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/931
		Détail par articles	

CHAPITRE 931 – Formation professionnelle et apprentissage

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Formation professionnelle	2 Apprentissage	3 Formation sanitaire et sociale	TOTAL DU CHAPITRE	
						0,00	0,00
DEFENSES							
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité „publicat“, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES			22 850,85	0,00	0,00	22 850,85	22 850,85
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	22 850,85	0,00	0,00	0,00	22 850,85	22 850,85

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

IV – PRÉSENTATION CROISEE
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

		IV
		A/932

CHAPITRE 932 – Enseignement

Article / compte par nature (1)	Libellé	Services communs	Enseignement du premier degré	Enseignement du second degré				TOTAL DU CHAPITRE
				21		22	23	
				Colleges	Lycées publics	Lycées privés	Participations à des cités mixtes	
DEPENSES		5 000 000,00	0,00	0,00	-70 000,00	0,00	0,00	4 930 000,00
606	Achats non stockés de matières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicit°, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-70 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunerations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Région de Bretagne - Budget principal - BS 2016

Article / compte par nature (1)	Libellé	Services communs	Enseignement du premier degré	Enseignement du second degré				Sécurité	Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE			
				21 Collèges	22 Lycées publics	23 Lycées privés	24 Participations à des cités mixtes						
657	Subventions de fonctionnement versées	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00			
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
641	Remunerations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
748	Compensat ^e , attribut ^e , autres participat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRÉSENTATION CROISÉE
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 933 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

				IV
				A/933
Article / compte par nature (1)	Libellé	Services communs (0)	TOTAL DU CHAPITRE	
DEPENSES				

Article / compte par nature (1)	Libellé	Services communs (0)	CHAPITRE 933 – Culture, sports et loisirs		
			1	2	7
			Culture	Sports	Sécurité
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicitat ^e , relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	65 000,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

	IV – PRÉSENTATION CROISÉE	IV
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/934
	Détail par articles	

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale

Article / compte par nature (1)	Libellé	0	Services communs	1	Sanité	2	Action sociale	7	Sécurité alimentaire	TOTAL DU CHAPITRE
DEFENSES				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détaller les comptes à trois chiffres.

IV – PRÉSENTATION CROISEE
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

			IV
			A/935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires

Article / compte par nature (1)	Libellé	Services communs	Politique de la ville	Agglomérations et villes moyennes	Espace rural, autres espaces de développement	Habitat - (Logement)	Actions en faveur du littoral	Technologies informati ^e et communicati ^e	Sécurité	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicitat ^e , relations publiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Défailler les comptes à trois chiffres.

	IV – PRÉSENTATION CROISÉE	IV
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/936
	Détail par articles	

CHAPITRE 936 – Gestion des fonds européens

Article / compte par nature (1)	Libellé	1 FSE	2 FEADER	TOTAL DU CHAPITRE	
				3 Autres	3 Autres
DEPENSES				0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES				0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

IV – PRÉSENTATION CROISÉE
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 933 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

	IV	A/937
--	-----------	--------------

CHAPITRE 937 – Environnement

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Actions transversales	2 Actions en matière des déchets	3 Politique de l'air	4 Politique de l'eau	5 Politique de l'énergie	6 Patrimoine naturel	7 Environnement infrastructures transport	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicité ^e , relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détaller les comptes à trois chiffres.

IV – PRÉSENTATION CROISEE
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 933 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

			IV	
			A/938	

CHAPITRE 933 – Transports

Article / compte par nature (1)	Libellé	Services communs	Transports en commun de voyageurs				Routes et voiries			
			1		2		21		22	
			10	11	12	18	Voirie régionale	Voirie départementale	Voirie communale	25
DEPENSES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunerations intermédiaires, honoraires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicité ^a , relations publique		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunerations du personnel		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Région de Bretagne - Budget principal - BS 2016

Article / compte par nature (1)	Libellé	Services communs	Transports en commun de voyageurs			Routes et voiries			Sécurité routière
			10 Services communs	11 Transport ferroviaire régional de voyage	12 Gares et autres infrastructures ferrov.	18 Autres transports en commun	21 Voirie nationale	22 Voirie régionale	
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
671	Charges exceptionnelles opérat' gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECHETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
738	Autres taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – PRÉSENTATION CROISÉE
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

		IV
		A/938

CHAPITRE 938 – Transports (suite)

Article / compte par nature (1)	Libellé	2 Routes et voiries	7 Sécurité	8				TOTAL DU CHAPITRE
				81 Transports aériens	82 Transports maritimes	83 Transports fluviaux	84 Transports ferroviaires de marchandises	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
606	Achats non stockés de matières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	335 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunerations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunerations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Région de Bretagne - Budget principal - BS 2016

Article / compte par nature (1)	Libellé	2		7	Sécurité				8				Autres transports				TOTAL DU CHAPITRE
		Routes et voiries	28		81	Transports aériens	82	Transports maritimes	83	Transports fluviaux	84	Transports ferroviaires de marchandises	85	Liaisons multimodales	86	Infrastructures portuaires et aéroport.	88
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
671	Charges exceptionnelles opérat' gestion	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
738	Autres taxes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

IV – PRÉSENTATION CROISEE
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

		IV	A/939
--	--	-----------	--------------

CHAPITRE 939 – Action économique

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Interventions économiques transversales	2 Recherche et innovation	3 Agriculture, pêche, agro-industrie	4 Industrie, artisanat, commerce et autres	5 Tourisme et thermalisme	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicitat°, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
762	Produits autres immo, financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détaller les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES			B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B	I 85 435 000,00	0,00	II 0,00
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	51 400 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	44 376 233,05	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	5 891 300,72	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	1 132 466,23	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	34 035 000,00	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
10251	Dons et legs en capital	0,00	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	34 035 000,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	85 435 000,00	323 642 907,66	34 676 266,21	443 754 173,87

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES				B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	V 253 537 500,00	276 850,85	VI 0,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	18 162 000,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	11 500 000,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
	Ressources propres internes de l'année (b)	235 375 500,00	276 850,85	0,00
169	Primes de remboursement obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	0,00	0,00
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
28031	<i>Frais d'études</i>	1 486 000,00	0,00	0,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	5 000,00	0,00	0,00
2804111	<i>Subv. Etat : Bien mobilier, matériel</i>	66 000,00	0,00	0,00
2804112	<i>Subv. Etat : Bâtiments, installations</i>	7 943 000,00	0,00	0,00
2804113	<i>Subv. Etat : Projet infrastructure</i>	820 000,00	0,00	0,00
2804121	<i>Subv. Régions : Bien mobilier, matériel</i>	11 000,00	0,00	0,00
2804122	<i>Subv. Régions : Bâtiments, installations</i>	15 000,00	0,00	0,00
2804131	<i>Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel</i>	623 000,00	0,00	0,00
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	6 183 000,00	0,00	0,00
2804133	<i>Subv. Dpt : Projet infrastructure</i>	693 000,00	0,00	0,00
2804141	<i>Subv. Cne : Bien mobilier, matériel</i>	943 000,00	0,00	0,00
2804142	<i>Subv. Cne : Bâtiments, installations</i>	37 108 000,00	0,00	0,00
2804143	<i>Subv. Cne : Projet infrastructure</i>	156 000,00	0,00	0,00
2804151	<i>Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel</i>	172 000,00	0,00	0,00
2804152	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	6 178 000,00	0,00	0,00
2804153	<i>Subv. Grpt : Projet infrastructure</i>	396 000,00	0,00	0,00
28041711	<i>Subv. SNCF : Bien mobilier, matériel</i>	11 450 000,00	0,00	0,00
28041712	<i>Subv. SNCF : Bâtiments, installations</i>	10 413 000,00	0,00	0,00
28041713	<i>Subv. SNCF : Projet infrastructure</i>	2 937 000,00	0,00	0,00
28041721	<i>Subv. RFF : Bien mobilier, matériel</i>	1 390 000,00	0,00	0,00
28041722	<i>Subv. RFF : Bâtiments, installations</i>	6 721 000,00	0,00	0,00
28041723	<i>Subv. RFF : Projet infrastructure</i>	19 041 000,00	0,00	0,00
2804181	<i>Autres org pub - Biens mob, mat, études</i>	10 844 000,00	0,00	0,00
2804182	<i>Autres org pub - Bâtiments et installat°</i>	19 042 000,00	0,00	0,00
280421	<i>Privé : Bien mobilier, matériel</i>	22 325 000,00	0,00	0,00
280422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	10 399 000,00	0,00	0,00
280431	<i>Subv. Scol : Bien mobilier, matériel</i>	6 571 000,00	0,00	0,00
280432	<i>Subv. Scol : Bâtiments, installations</i>	3 881 000,00	0,00	0,00
28051	<i>Concessions,droits similaires,brevets,..</i>	1 099 000,00	0,00	0,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	2 000,00	0,00	0,00
281311	<i>Bâtiments administratifs</i>	69 000,00	0,00	0,00
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	296 000,00	0,00	0,00
281314	<i>Bâtiments culturels et sportifs</i>	623 000,00	0,00	0,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	1 732 000,00	0,00	0,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	9 400,00	0,00	0,00
2814	<i>Constructions sur sol d'autrui</i>	84 500,00	0,00	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
28151	Réseaux de voirie	3 200,00	0,00	0,00
28153	Réseaux divers	8 100,00	0,00	0,00
281571	Matériel ferroviaire	17 000,00	0,00	0,00
281572	Matériel technique scolaire	1 016 000,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	1 327 000,00	0,00	0,00
2817312	Bâtiments scolaires (m. à dispo)	12 333 000,00	0,00	0,00
281754	Voies navigables (m. à dispo)	2 476 000,00	0,00	0,00
281821	Matériel de transport ferroviaire	228 000,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	592 000,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	3 431 000,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	619 000,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	1 214 000,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	211 000,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	74 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	205 000,00	0,00	0,00
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
954	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
951	Virement de la section de fonctionnement	19 894 300,00	276 850,85	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	253 814 350,85	323 642 907,66	0,00	77 109 415,36	654 566 673,87

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 443 754 173,87
Ressources propres disponibles	VIII 654 566 673,87
Solde	IX = VIII – IV (4) 210 812 500,00

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS

IV

E1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases /N -1)	Taux appliqués par décision du conseil régional	Variation de taux/N -1	Produit voté par le conseil régional	Variation du produit /N -1
Taxe intérieure sur les produits pétroliers - Modulation			GO : 1,15 €/hl - SP : 1,77 €/hl	0%	36 020 000	0,58%
Taxe intérieure sur les produits pétroliers - Majoration Grenelle			GO : 1,35 €/hl - SP : 0,73 €/hl	0%	35 720 000	0,44%
Taxe sur les permis de conduire			0,00 €	0%	0	
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules			51,00 €/CV	11%	113 000 000	6%
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)						
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1) (2)						
Taxe relative à l'octroi de mer (1)						
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)						
Droit de francisation et de navigation corse (2)						
Droit de passeport en Corse (2)						
Droit de consommation sur les tabacs en Corse (2)						
[...] (3)						
TOTAL					184 740 000	

- (1) Taxe perçue par les régions d'outre-mer.
(2) Taxe perçue par la collectivité territoriale de Corse.
(3) Détalier les taxes pour lesquelles la région à un pouvoir de modulation ou de fixation du taux

**Présentation du budget
selon la nomenclature stratégique**

Autorisations de programme et d'engagement

Décision modificative n°1 au budget de 2016

> Autorisations de programme et d'engagement

		Autorisations de programme		Autorisations d'engagement		en euros
	Antérieures*	AP 2016	Total	Antérieures*	AE 2016	
I - Pour un aménagement équilibré, garant de la cohésion, de la performance et de la solidarité territoriale						
P.0101	Contractualiser avec les territoires autour d'enjeux partagés	7 384 138	490 000	3 893 385	7 560 000	8 050 000
P.0102	Observer, anticiper et accompagner les mutations territoriales	7 344 512	220 000	2 396 272	4 135 000	4 135 000
P.0103	Soutenir l'aménagement et le développement des usages numériques	39 626	270 000	408 967	1 781 000	2 001 000
II - Pour une économie dynamique au service de filières fortes et créatrice d'un emploi durable						
<i>Faire émerger l'activité et soutenir l'innovation</i>						
P.0201	Stimuler l'innovation et développer l'économie de la connaissance	78 104 765	79 229 000	55 726 935	68 067 600	147 296 600
P.0202	Accompagner la structuration des secteurs clés de l'économie bretonne	1 920 367	5 500 000	30 809 264	28 300 000	2 001 000
		1 890 270	5 000 000	5 512 665	13 300 000	18 300 000
		30 097	500 000	25 296 600	15 000 000	15 500 000
<i>Développer la compétitivité des entreprises pour assurer le développement durable de l'emploi</i>						
P.0203	Favoriser la création, le développement et la transmission d'entreprises	34 582 936	36 550 000	7 681 888	16 331 600	52 881 600
P.0204	Accompagner le développement des emplois durables et de qualité par la compétitivité des entreprises	11 656 170	6 850 000	577 580	1 570 000	8 420 000
P.0205	Développer l'économie sociale et solidaire, l'innovation sociale et l'égalité	21 375 590	29 550 000	2 270 758	3 135 000	32 685 000
P.0206	Soutenir les acteurs de la structuration de l'économie bretonne et des filières stratégiques	150 000	3 982 930	4 369 000	4 369 000	4 519 000
		1 551 175	850 620	7 257 600	7 257 600	7 257 600
<i>Favoriser le développement durable de l'agriculture et de la production alimentaire</i>						
P.0207	Améliorer la performance des exploitations agricoles et des filières de production alimentaire	23 617 913	18 400 000	13 489 086	18 600 000	37 000 000
		23 617 913	18 400 000	13 489 086	18 600 000	37 000 000
<i>Valoriser les atouts maritimes de la Bretagne et favoriser le développement durable des activités liées à la mer</i>						
P.0208	Développer le secteur des pêches maritimes et de l'aquaculture, contribuer au développement maritime	17 983 549	18 779 000	3 746 696	4 836 000	23 615 000
P.0209	Développer le système portuaire	614 903	4 587 000	1 591 666	2 639 000	7 226 000
		17 368 646	14 192 000	2 155 031	2 197 000	16 389 000
III - Pour une formation permettant à chacun de construire son propre parcours vers la compétence et l'emploi						
<i>Assurer la relation formation emploi</i>						
P.0301	Assurer la qualité de la relation emploi formation par la connaissance, la concertation et l'orientation	16 207	150 000	1 677 784	12 055 000	6 794 300
		16 207	150 000	1 677 784	12 055 000	6 794 300
<i>Promouvoir les initiatives lycéennes pour et par les jeunes et améliorer la vie lycéenne</i>						
P.0302	Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées	176 011 864	77 400 000	4 145 562	8 210 000	85 610 000
<i>Améliorer le cadre bâti des lycées</i>						
P.0303	Adapter le patrimoine bâti à l'accueil des lycéens	117 047 116	30 000 000	11 247	200 000	30 000 000
P.0304	Participer aux investissements immobiliers dans les établissements privés	22 612 636	19 900 000	27 500 000	20 100 000	20 100 000
P.0305	Mettre en œuvre une stratégie immobilière de gestion du patrimoine bâti des lycées	36 352 112	4 134 315	8 010 000	35 510 000	35 510 000

*Montants affectés non mandatés sur les autorisations antérieures caduques

Décision modificative n°1 au budget de 2016

> Autorisations de programme et d'engagement

		Autorisations de programme		Autorisations d'engagement		en euros
	Antérieures*	AP 2016	Antérieures*	AE 2016	Total	
Améliorer les équipements des lycées				500 000		17 750 000
P.0306	Améliorer les équipements dans les lycées publics	14 436 639	17 250 000	87 407		8 400 000
P.0307	Participer à l'amélioration des équipements pédagogiques dans les établissements privés	10 149 859	8 400 000	9 604		4 120 000
P.0308	Développer le numérique éducatif	3 987 382	4 100 000	20 000		5 230 000
	Améliorer le fonctionnement des lycées	299 399	4 750 000	77 803		60 620 000
P.0309	Assurer le fonctionnement des lycées publics			216 409		29 900 000
P.0310	Participer au fonctionnement des établissements privés			143 677		30 720 000
	Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur	18 752 297	18 643 000	11 535 127	13 318 000	31 961 000
P.0311	Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur	18 752 297	18 643 000	11 535 127	13 318 000	31 961 000
	Favoriser l'apprentissage	9 677 664	7 500 000	46 705 491	78 666 000	86 166 000
P.0312	Adapter l'offre et la qualité de formation aux attentes des jeunes et aux besoins des entreprises	9 677 664	7 500 000	5 333 437	48 300 000	55 800 000
P.0313	Promouvoir les contrats d'apprentissage et faciliter leur déroulement			41 372 054	30 366 000	30 366 000
	Assurer les formations sanitaires et sociales	15 695 046	51 000	1 381 851	52 320 000	52 371 000
P.0314	Assurer les formations sanitaires et sociales	15 695 046	51 000	1 381 851	52 320 000	52 371 000
	Développer et améliorer l'offre de formation pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux	109 580 722	154 524 000	9 697 569	13 755 000	154 524 000
P.0315	Faciliter les projets individuels de formation et de qualification			95 686 517	90 769 000	90 769 000
P.0316	Proposer une offre de formation qualifiante et adaptée aux dynamiques économiques et territoriales			4 196 636	50 000 000	50 000 000
P.0317	Améliorer les conditions de vie des stagiaires de la formation professionnelle pour un emploi durable			496 227	6 796 000	7 594 000
	Développer les langues de Bretagne	330 430	798 000	798 000	496 227	6 794 000
P.0318	Développer les langues de Bretagne	330 430	798 000	798 000	496 227	6 794 000
	IV - Pour une Bretagne de toutes les mobilités	363 732 297	121 131 000	228 776 362	1 910 000	123 041 000
P.0401	Développer les modes de transports collectifs régionaux et favoriser la mobilité durable	94 752 131	64 060 000	227 994 205	560 000	64 620 000
P.0402	Moderniser les réseaux ferroviaires et routiers structurants	243 488 696	57 071 000	406 657	120 000	57 191 000
P.0403	Moderniser les aéroports à vocation régionale	25 491 471		375 500	1 230 000	1 230 000
	V - Pour une région engagée dans la transition écologique	17 483 494	12 600 000	8 034 607	11 518 000	24 118 000
P.0501	Promouvoir une gestion intégrée de la ressource en eau	8 485 784	7 900 000	4 265 643	5 400 000	13 300 000
P.0502	Préserver et valoriser la biodiversité et les paysages	1 098 102	900 000	1 432 007	3 063 000	3 963 000
P.0503	Développer une politique énergétique volontariste et une approche circulaire de l'usage des ressources	7 899 608	3 800 000	2 336 958	3 055 000	6 855 000

*Montants affectés non mandatés sur les autorisations antérieures caduques

Décision modificative n°1 au budget de 2016

> Autorisations de programme et d'engagement

		Autorisations de programme		Autorisations d'engagement		
		Antérieures*	AP 2016	Antérieures*	AE 2016	Total
VI - Pour le rayonnement et la vitalité culturelle bretonne		26 632 891	24 370 000	4 813 043	40 783 000	65 153 000
P.0601	Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité des pratiques culturelles	1 001 808	1 235 000	197 068	16 150 000	17 385 000
P.0602	Soutenir les industries de la création et le développement de la vie littéraire et cinématographique	2 289 963	3 780 000	997 508	4 400 000	8 180 000
P.0603	Développer le sport en région	5 015 525	2 100 000	36 642	4 200 000	6 300 000
P.0604	Révéler et valoriser le patrimoine	6 255 547	4 300 000	492 106	1 180 000	5 480 000
P.0605	Faire de la Bretagne une destination touristique d'exception	5 489 072	4 060 000	457 243	7 785 000	11 845 000
P.0606	Valoriser et moderniser les voies navigables bretonnes	5 758 400	8 625 000	321 228	810 000	9 435 000
P.0607	Développer les actions européennes et internationales	822 575	270 000	905 692	1 758 000	2 028 000
P.0608	Renforcer l'information aux citoyens et promouvoir l'image et la notoriété de la Bretagne			1 405 556	4 500 000	4 500 000
	Fonds de gestion des crédits européens			1 660 333	800 000	800 000
P.1110	Programme opérationnel FEDER-FSE 2014-2020					
P.1120	Programme de développement rural (FEADER) 2014-2020					
P.1130	Programme FFAMP 2014-2020					
P.1140	Mettre en œuvre les fonds européens 2014-2020					
P.8000	Subvention globale FEDER 2007-2013					
	Autres dépenses					
P.9000	Patrimoine et logistique	3 614 404	516 432	1 143 901	800 000	800 000
P.9002	Développer le système d'information en appui des politiques régionales	3 245 927	5 248 000	9 870 198	19 563 990	24 811 990
P.9003	Fonds d'intervention régional	736 233	1 700 000	7 583 490	6 000 000	7 700 000
P.9010	Équipement des groupes élus	168 894	2 000 000	401 860	2 585 000	4 585 000
P.9011	Développement des conditions de travail et des compétences	21 314	300 000	49 080	980 000	1 280 000
P.9012	Rémunération des personnels et indemnités des membres des assemblées	83 000	83 000			83 000
P.9020	Ressources et expertises	56 968	165 000	1 835 767	7 573 990	7 738 990
P.9020	Évaluation				1 425 000	1 425 000
P.9020	Finances				430 000	430 000
P.9020	Cotisations				150 000	150 000
P.9020	Contentieux - Assemblées				360 000	360 000
P.9020	Documentation				265 000	265 000
P.9021	Service de la dette				220 000	220 000
P.9023	Mouvements financiers divers				1 000 000	1 000 000
	Total	735 118 063	364 860 000	489 657 061	544 005 890	908 865 890

*Montants affectés non mandatés sur les autorisations antérieures caduques

Crédits de paiement investissement et fonctionnement

Décision modificative n° 1 au budget de 2016

> Crédits de paiement - Investissement et fonctionnement

	CPI 2016	CPF 2016	Total
I - Pour un aménagement équilibré, garant de la cohésion, de la performance et de la solidarité territoriale	60 511 400	7 618 500	68 129 900
P.0101 Contractualiser avec les territoires autour d'enjeux partagés	42 054 900	3 779 000	45 833 900
P.0102 Observer, anticiper et accompagner les mutations territoriales	50 000	1 583 500	1 633 500
P.0103 Soutenir l'aménagement et le développement des usages numériques	18 406 500	2 256 000	20 662 500
II - Pour une économie dynamique au service de filières fortes et créatrice d'un emploi durable	82 783 000	55 736 500	138 519 500
<i>Faire émerger l'activité et soutenir l'innovation</i>			
P.0201 Stimuler l'innovation et développer l'économie de la connaissance	2 800 000	12 100 000	14 900 000
P.0202 Accompagner la structuration des secteurs clés de l'économie bretonne	300 000	13 300 000	13 600 000
<i>Développer la compétitivité des entreprises pour assurer le développement durable de l'emploi</i>			
P.0203 Favoriser la création, le développement et la transmission d'entreprises	6 950 000	1 645 000	8 595 000
P.0204 Accompagner le développement des emplois durables et de qualité par la compétitivité des entreprises	19 850 000	2 855 000	22 705 000
P.0205 Développer l'économie sociale et solidaire, l'innovation sociale et l'égalité	150 000	4 886 500	5 036 500
P.0206 Soutenir les acteurs de la structuration de l'économie bretonne et des filières stratégiques	500 000	7 271 000	7 771 000
<i>Favoriser le développement durable de l'agriculture et de la production alimentaire</i>			
P.0207 Améliorer la performance des exploitations agricoles et des filières de production alimentaire	9 600 000	9 100 000	18 700 000
<i>Valoriser les atouts maritimes de la Bretagne et favoriser le développement durable des activités liées à la mer</i>			
P.0208 Développer le secteur des pêches maritimes et de l'aquaculture, contribuer au développement maritime	2 853 000	2 582 000	5 435 000
P.0209 Développer le système portuaire	39 780 000	1 997 000	41 777 000
III - Pour une formation permettant à chacun de construire son propre parcours vers la compétence et l'emploi	136 659 300	388 212 500	524 871 800
<i>Assurer la relation formation emploi</i>			
P.0301 Assurer la qualité de la relation emploi formation par la connaissance, la concertation et l'orientation	100 000	12 800 000	6 428 000
<i>Promouvoir les initiatives lycéennes pour et par les jeunes et améliorer la vie lycéenne</i>			
P.0302 Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées	100 000	12 800 000	12 900 000
<i>Améliorer le cadre bâti des lycées</i>			
P.0303 Adapter le patrimoine bâti à l'accueil des lycéens	43 500 000	43 500 000	43 500 000
P.0304 Participer aux investissements immobiliers dans les établissements privés	19 900 000	200 000	20 100 000
P.0305 Mettre en œuvre une stratégie immobilière de gestion du patrimoine bâti des lycées	25 300 000	8 200 000	33 500 000

I - Pour un aménagement équilibré, garant de la cohésion, de la performance et de la solidarité territoriale			
P.0101 Contractualiser avec les territoires autour d'enjeux partagés			
P.0102 Observer, anticiper et accompagner les mutations territoriales			
P.0103 Soutenir l'aménagement et le développement des usages numériques			
II - Pour une économie dynamique au service de filières fortes et créatrice d'un emploi durable			
<i>Faire émerger l'activité et soutenir l'innovation</i>			
P.0201 Stimuler l'innovation et développer l'économie de la connaissance			
P.0202 Accompagner la structuration des secteurs clés de l'économie bretonne			
<i>Développer la compétitivité des entreprises pour assurer le développement durable de l'emploi</i>			
P.0203 Favoriser la création, le développement et la transmission d'entreprises			
P.0204 Accompagner le développement des emplois durables et de qualité par la compétitivité des entreprises			
P.0205 Développer l'économie sociale et solidaire, l'innovation sociale et l'égalité			
P.0206 Soutenir les acteurs de la structuration de l'économie bretonne et des filières stratégiques			
<i>Favoriser le développement durable de l'agriculture et de la production alimentaire</i>			
P.0207 Améliorer la performance des exploitations agricoles et des filières de production alimentaire			
<i>Valoriser les atouts maritimes de la Bretagne et favoriser le développement durable des activités liées à la mer</i>			
P.0208 Développer le secteur des pêches maritimes et de l'aquaculture, contribuer au développement maritime			
P.0209 Développer le système portuaire			
III - Pour une formation permettant à chacun de construire son propre parcours vers la compétence et l'emploi			
<i>Assurer la relation formation emploi</i>			
P.0301 Assurer la qualité de la relation emploi formation par la connaissance, la concertation et l'orientation			
<i>Promouvoir les initiatives lycéennes pour et par les jeunes et améliorer la vie lycéenne</i>			
P.0302 Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées			
<i>Améliorer le cadre bâti des lycées</i>			
P.0303 Adapter le patrimoine bâti à l'accueil des lycéens			
P.0304 Participer aux investissements immobiliers dans les établissements privés			
P.0305 Mettre en œuvre une stratégie immobilière de gestion du patrimoine bâti des lycées			

Décision modificative n° 1 au budget de 2016

> Crédits de paiement - Investissement et fonctionnement

	CPI 2016	CPF 2016	Total	en euros
Améliorer les équipements des lycées	16 950 000	500 000	17 450 000	
P.0306 Améliorer les équipements dans les lycées publics	8 100 000			8 100 000
P.0307 Participer à l'amélioration des équipements pédagogiques dans les établissements privés	4 100 000			4 120 000
P.0308 Développer le numérique éducatif	4 750 000			5 230 000
Améliorer le fonctionnement des lycées	60 620 000		60 620 000	
P.0309 Assurer le fonctionnement des lycées publics	29 900 000			29 900 000
P.0310 Participer au fonctionnement des établissements privés	30 720 000			30 720 000
Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur	13 943 500	12 905 000	26 848 500	
P.0311 Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur	13 943 500	12 905 000		26 848 500
Favoriser l'apprentissage	8 000 000	81 343 500	89 343 500	
P.0312 Adapter l'offre et la qualité de formation aux attentes des jeunes et aux besoins des entreprises	8 000 000	48 300 000		56 300 000
P.0313 Promouvoir les contrats d'apprentissage et faciliter leur déroulement		33 043 500		33 043 500
Assurer les formations sanitaires et sociales	8 167 800	51 861 000	60 028 800	
P.0314 Assurer les formations sanitaires et sociales	8 167 800	51 861 000		60 028 800
Développer et améliorer l'offre de formation pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux	146 559 000		146 559 000	
P.0315 Faciliter les projets individuels de formation et de qualification		11 452 000		11 452 000
P.0316 Proposer une offre de formation qualifiante et adaptée aux dynamiques économiques et territoriales		88 507 000		88 507 000
P.0317 Améliorer les conditions de vie des stagiaires de la formation professionnelle pour un emploi durable		46 600 000		46 600 000
Développer les langues de Bretagne	798 000	6 796 000	7 594 000	
P.0318 Développer les langues de Bretagne	798 000	6 796 000		7 594 000
IV - Pour une Bretagne de toutes les mobilités	132 868 500	104 380 000	237 248 500	
P.0401 Développer les modes de transports collectifs régionaux et favoriser la mobilité durable	46 240 000	102 806 000	149 046 000	
P.0402 Moderniser les réseaux ferroviaires et routiers structurants	86 298 000	280 000	86 578 000	
P.0403 Moderniser les aéroports à vocation régionale	330 500	1 294 000	1 624 500	
V - Pour une région engagée dans la transition écologique	12 250 000	10 448 000	22 698 000	
P.0501 Promouvoir une gestion intégrée de la ressource en eau	5 200 000	4 370 000	9 570 000	
P.0502 Préserver et valoriser la biodiversité et les paysages	900 000	3 063 000	3 963 000	
P.0503 Développer une politique énergétique volontariste et une approche circulaire de l'usage des ressources	6 150 000	3 015 000	9 165 000	

Décision modificative n° 1 au budget de 2016

> Crédits de paiement - Investissement et fonctionnement

	CPI 2016	CPF 2016	Total
VI - Pour le rayonnement de la Bretagne et la vitalité culturelle bretonne	26 419 500	41 094 500	67 514 000
P.0601 Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité des pratiques culturelles	1 235 000	16 150 000	17 385 000
P.0602 Soutenir les industries de la création et le développement de la vie littéraire et cinématographique	3 780 000	4 650 000	8 430 000
P.0603 Développer le sport en région	3 900 000	4 200 000	8 100 000
P.0604 Révéler et valoriser le patrimoine	4 300 000	1 180 000	5 480 000
P.0605 Faire de la Bretagne une destination touristique d'exception	3 950 000	7 995 000	11 945 000
P.0606 Valoriser et moderniser les voies navigables bretonnes	8 625 000	810 000	9 435 000
P.0607 Développer les actions européennes et internationales	629 500	1 609 500	2 239 000
P.0608 Renforcer l'information aux citoyens et promouvoir l'image et la notoriété de la Bretagne	1 155 000	4 500 000	4 500 000
Fonds de gestion des crédits européens	6 850 000	18 400 000	
P.1110 Programme opérationnel FEDER-FSE 2014-2020	5 050 000	3 500 000	10 000 000
P.1120 Programme de développement rural (FEADER) 2014-2020	54 808 800	197 029 500	251 838 300
P.1130 Programme FEAMP 2014-2020	2 000 000	8 804 000	10 804 000
P.1140 Mettre en œuvre les fonds européens 2014-2020	1 780 000	2 400 000	4 180 000
P.8000 Subvention globale FEDER 2007-2013	300 000	980 000	1 280 000
Autres dépenses	13 800	165 000	183 800
P.9000 Patrimoine et logistique	13 800	7 499 290	7 664 290
P.9002 Développer le système d'information en appui des politiques régionales	1 780 000	155 721 210	155 721 210
P.9003 Fonds d'intervention régional	300 000	1 125 000	1 125 000
P.9010 Equipement des groupes élus	13 800	130 000	130 000
P.9011 Développement des conditions de travail et des compétences	165 000	150 000	150 000
P.9012 Rémunération des personnels et indemnités des membres des assemblées	13 800	360 000	360 000
P.9020 Ressources et expertises	13 800	265 000	265 000
P.9020 Évaluation	13 800	220 000	220 000
P.9020 Finances	13 800	19 000 000	69 400 000
P.9020 Cotisations	13 800	150 000	150 000
P.9020 Contentieux - Assemblées	13 800	50 400 000	50 400 000
P.9020 Documentation	13 800	150 000	150 000
P.9021 Service de la dette	13 800	1 500 000	1 650 000
P.9023 Mouvements financiers divers	13 800	1 500 000	1 650 000
Total	517 850 500	811 369 500	1 329 220 000

en euros

IV-ANNEXE
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 83
Nombre de membres présents : 65
Nombre de suffrages exprimés : 82

VOTES :

Pour : 53

Contre: 29

Abstentions : 0

Date de convocation : 7/06/2016

Présenté par Le Président du Conseil régional, à RENNES, les 30/06 et 01/07/2016.

Délibéré par le Conseil Régional, réuni en session à RENNES, les 30/06 et 01/07/201

Le Président du Conseil régional

Jean-Yves Le Drian

Jean-Yves Le Drian

Certifié exécutoire par le Président du Conseil régional, compte tenu de la transmission en préfecture, le
et de la publication le
A RENNES, le